

SECTEUR DES MINES ET DE L'ACIER

**Tebboune
préside
une réunion
de travail**

P 2

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Vendredi 27 - samedi 28 mars 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6707 - 22^e année

**HÔPITAL ALGÉRO-QATARI
DE SIDI ABDALLAH**



**La livraison
en 2027**

P 5

SONAREM

**Vers une
exploitation
optimale des
ressources
minières**

P 4

**REPORTER - PHOTOGRAPHE
LIBANAIS**

**Hussein
Hammoud
assassiné lors
d'une attaque
sioniste**

P 7

**LA FIFA FIXE À 26 JOUEURS
LES LISTES DU MONDIAL**

**Petkovic
à l'heure des
choix avant
le 30 mai**

P 11

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME EMIR ABDELKADER -
ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 16H00**

**Uno des Apres,
idéalement
placé**

P 21

**ALGÉRIE –
ESPAGNE**

**CETTE DÉCISION SIGNE LE RETOUR À LA NORMALE
DES RELATIONS ENTRE LES DEUX PAYS**

Le Traité de 2002 réactivé

Un nouvel élan a été donné aux relations algéro-espagnoles par la décision du président Abdelmadjid Tebboune de réactiver le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération liant les deux pays.

LIRE EN PAGE 3

**EXPORTATIONS
ESPAGNOLES VERS
L'ALGÉRIE**

**Une hausse
de 270%
en 2025**

ORAN

**Albares
inaugure
la nouvelle
antenne
de l'Institut
Cervantes**



Ph : DR

RÉVISION TECHNIQUE DE LA CONSTITUTION

Les 12 amendements adoptés par le Parlement



P 2

L'ÉDITO

La toxicité des relations entre la France et l'Algérie a tout l'air d'être chronique. Encore une fois, notre ministère des affaires étrangères (MAE) a convoqué, jeudi dernier, le chargé d'affaires de l'ambassade de France, en l'absence de l'ambassadeur rappelé par l'Élysée le 15 avril 2025. Que s'est-il encore passé ? Dans un communiqué publié, jeudi dernier, notre MAE a précisé que « cette convocation a eu pour objet d'élever, dans les termes les plus fermes, une protestation contre le renouvellement, hier (mercredi dernier NDLR), pour une durée supplémentaire d'une année de la détention provisoire d'un agent consulaire algérien ». Il convient de rappeler que notre agent consulaire est en détention provisoire en France depuis une année. Ceci, « en dépit de son statut protégé au titre de la Convention de Vienne sur les relations consulaires de 1963 » est-il souligné dans le même communiqué. Qu'il nous soit permis de rappeler que l'intégrité de la justice française est remise en cause par plusieurs personnalités françaises et non des moindres comme l'ancien chef de l'Etat, Nicolas

France Algérie, la rechute

Sarkozy. Y compris l'actuel président du Sénat, Gérard Larcher qui confirme les propos accusateurs de Marine Le Pen contre les magistrats. Pour ne citer que ceux-là. Qu'on ne vienne pas nous parler d'indépendance de la justice française, comme on l'entend ici et là. Une justice qui piétine une convention internationale, qui fait autant avec la présomption d'innocence en maintenant en détention, durant deux années, une personne qui n'est pas jugée. Une justice qui a eu pour ministre, Rachida Dati, qui est actuellement poursuivie pour corruption donne la pleine mesure de la dévalorisation de l'institution. Ceci étant précisé, il y a lieu d'ajouter que tout cela est lié à l'affaire dite « Amir Boukhors alias Amir-Dz » un individu sans

intelligence (en restant correct). Le communiqué de notre MAE conclut « enfin, il a été notifié au chargé d'affaires français le fait que cette décision difficilement justifiable ou recevable, aura inévitablement des conséquences sur le cours normal des relations algéro-françaises ». Fait troublant, alors que la première décision de la détention provisoire ne devait expirer que le 15 avril prochain, son renouvellement a eu lieu le jour de l'arrivée, dans notre pays, de la présidente du Conseil des ministres d'Italie, Giorgia Meloni pour consolider une relation plus que parfaite entre les deux pays. C'était aussi le jour où la visite, en Algérie, du ministre espagnol des affaires étrangères, José Manuel Abares, était annoncée. Une visite au cours de laquelle le président Tebboune a décidé de réactiver le Traité d'amitié avec l'Espagne suspendu depuis 2022. La France demeure le seul pays, en Europe, à entretenir, couche après couche, une relation toxique avec notre pays. D'Allemagne et jusqu'en Finlande, les relations européennes avec l'Algérie sont exemplaires. L'activisme de ceux qui, de l'intérieur des institutions françaises, agissent contre les intérêts de la France n'est plus à démontrer !

Zouhir Mebarki

RÉVISION TECHNIQUE DE LA CONSTITUTION

Les 12 amendements adoptés par le Parlement

Les députés des deux chambres du parlement, réunis mercredi dernier en congrès extraordinaire au Palais des nations, ont approuvé à la majorité le projet d'amendement technique de la Constitution de 2020.



Dans le détail, les 12 amendements proposés ont été validés, avec 542 voix pour, correspondant à l'ensemble des présents et des procurations (500 présents et 42 procurations), dépassant largement le quorum requis fixé aux trois quarts des membres du Parlement, soit 436 voix. Ce vote marque une étape importante

dans la construction institutionnelle en Algérie, même si les changements introduits demeurent essentiellement techniques. A cette occasion, le président du Conseil de la nation, Azzouz Nasri, a salué «l'initiative de cette réforme et les efforts constants déployés pour moderniser l'État». Il a indiqué que «ces réformes profondes ont redessiné les contours de l'État moderne et consolidé ses fondements sur des bases de bonne gouver-

nance et d'efficacité», soulignant qu'elles constituent «un tournant décisif dans la construction d'un État des institutions». Pour lui, «la révision constitutionnelle de 2020 a offert un cadre solide pour organiser la vie politique, renforcer l'équilibre des pouvoirs et élargir les libertés», estimant qu'elle traduit «une volonté politique claire de moderniser les institutions et de les adapter aux exigences actuelles». Et d'ajouter que «le président de la

République incarne aujourd'hui une nouvelle phase fondée sur une réforme progressive et une construction durable», affirmant que «cette vision ouvre des perspectives prometteuses pour les générations futures». Sur le plan économique, Nasri a relevé que «l'Algérie a engagé une véritable dynamique de diversification des sources de revenus et de soutien à l'investissement», ajoutant que «les grands projets structurants dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie et des infrastructures renforcent la souveraineté économique». Il a également rappelé l'importance des travaux de la commission parlementaire et l'implication des services administratifs qui ont contribué au succès de ce processus, leur adressant «ses remerciements pour leur engagement et leur professionnalisme». Pour conclure, le président du Conseil de la nation a insisté sur le fait que «cette révision technique marque le début d'une nouvelle étape vers des institutions plus cohérentes et plus solides», précisant que «la consolidation de l'État passe par le renforcement de ses institutions».

Ania N.

ÉCOLES PRIVÉES, PROJET DE GIRATOIRES ET FEUILLES DE ROUTE SECTORIELLES AU MENU

Ghrieb préside une réunion du Gouvernement

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de dossiers liés à des secteurs vitaux tels que l'éducation, les infrastructures, le logement, la justice et le tourisme. Selon un communiqué des services du Premier ministre, le gouvernement a poursuivi l'examen du projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'agrément, de fonctionnement et de contrôle des établissements d'enseignement privés.

ÉDUCATION : UN NOUVEAU CAHIER DES CHARGES POUR LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Le gouvernement a examiné un nouveau

cahier des charges qui sera appliqué aux établissements d'enseignement privés, définissant les exigences pédagogiques, techniques et administratives nationales. Ce projet vise à améliorer la qualité de l'enseignement privé en Algérie.

INFRASTRUCTURES : UN PROJET DE DÉVIATION À ALGER

Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif déclarant d'utilité publique les travaux de réalisation des giratoires de Sahaoula et de Baba Ali avec des ouvrages d'art, au niveau de la wilaya d'Alger.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de développement et de moderni-

sation du réseau routier de la capitale, visant à améliorer la fluidité du trafic et à renforcer la capacité du réseau routier secondaire.

AUTRES SECTEURS

Le gouvernement a également examiné les projets de feuilles de route sectorielles pour les années 2026-2028, notamment pour les secteurs de la justice, du logement, de la culture, des postes et des télécommunications, ainsi que du tourisme et de l'artisanat.

Ces projets visent à définir les priorités et les objectifs pour chaque secteur et à mettre en place des stratégies pour atteindre ces objectifs.

A. N.

RÉFORME ÉLECTORALE

Vers un système plus équilibré et intègre

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a indiqué que la révision de la loi organique relative au régime électoral visait à bâtir un régime électoral «équilibré» et à renforcer les «mécanismes d'intégrité et de démocratie». Sayoud a précisé à l'APN que ce projet s'inscrit dans le cadre des «réformes initiées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment dans leur volet politique visant à consacrer l'État de droit». Il a rappelé que le président de la République a insisté, à maintes reprises, sur l'importance des assemblées populaires élues en tant que «première pierre de l'édifice institutionnel de l'Algérie nouvelle» et sur «la nécessité de prémunir ces assemblées contre l'argent sale afin de garantir une représentation populaire réelle et intègre, au service des citoyens et en réponse à leurs préoccupations». Ce projet de loi inter-

vient également dans le contexte de la «modernisation du cadre juridique du processus électoral, en phase avec l'amendement technique de la Constitution adopté, mercredi dernier, par le Parlement réuni en ses deux chambres», a-t-il expliqué. Le projet prévoit, «la réorganisation et la restructuration de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de manière à garantir son indépendance et une performance optimale, tout en préservant ses prérogatives essentielles et en les dissociant des missions matérielles et logistiques assurées par les services du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports», a-t-il ajouté. L'ensemble des amendements introduits dans ce projet «ne constitue pas une rupture avec la loi organique en vigueur, mais viennent renforcer ses acquis et développer ses mécanismes afin de garantir l'instauration d'un système électoral plus équilibré et des insti-

tutions plus fortes, plus représentatives et à la hauteur des aspirations du citoyen, en consolidation de l'État de droit», a-t-il ajouté, notant que ce projet de loi «comprend 14 articles avec la modification de 85 articles, l'introduction de 4 nouveaux articles et l'abrogation de 5 articles». Evoquant les principales modifications, le ministre a cité «les dispositions relatives à la restructuration et à l'organisation de l'ANIE, ainsi que la réduction du nombre de signatures requises pour l'élaboration des listes de candidats». Concernant les élections locales, Sayoud a rappelé que «le nombre de signatures a été réduit à 35 au lieu de 50 pour chaque candidat sur la liste, et à 150 au lieu de 250 pour les législatives». Les amendements portent également sur le développement des mécanismes de contrôle du financement électoral, le recours à la numérisation et au dépouillement électronique pour garantir la rapidité

et la précision des résultats, ainsi que le durcissement des conditions de candidature, notamment en ce qui concerne le niveau d'instruction et l'exigence du certificat de bonne santé mentale et psychologique, en vue d'assurer la capacité des candidats à gérer les affaires des citoyens, outre la garantie de la représentation des femmes et des jeunes dans les listes de candidatures.

A. N.

CONSEIL DE LA NATION

Fateh Boutebig nommé membre du tiers présidentiel

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé Fateh Boutebig, président du Front el Moustakbel, membre du Conseil de la nation du tiers présidentiel. Boutebig était auparavant président du groupe parlementaire du Front el Moustakbel avant de démissionner et d'être remplacé par le député de la wilaya de M'sila, Fatih Brikate. Le président du Conseil de la nation, Azzouz Nasri, a félicité Fateh Boutebig pour cette nomination lors d'une allocution prononcée après l'adoption du projet de loi portant révision technique de la Constitution.

A. N.

SECTEUR DES MINES ET DE L'ACIER

Tebboune préside une réunion de travail

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé jeudi une réunion de travail consacrée au secteur des mines et de l'acier. Cette réunion intervient dans un moment où l'Algérie renforce sa position sur la scène minière mondiale grâce à l'exploitation de ses gisements stratégiques et à des projets structurants ambitieux. L'industrie minière en Algérie prend une autre dimension depuis le lancement de projets majeurs, à l'instar de l'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet ou encore les gisements de zinc et de plomb d'Amizour et Tala Hamza, mais aussi le lancement prochain du projet intégré de Bled El Hadba pour l'exploitation du phosphate, autant d'ingrédients qui agrémentent la tenue, du 30 mars au 1er avril à Alger, de la 4e édition du Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers (Metal Steel & Mining Algeria expo).

A. N.

HIDAOUÏ LANCE LA MANIFESTATION PRINTANIÈRE DE LA JEUNESSE 2026

La jeunesse maghrébine se mobilise pour l'environnement

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a salué hier l'intérêt porté par la haute volonté politique du pays à la jeunesse, ce qui lui a permis de jouer un rôle actif dans les différentes questions nationales, appelant à renforcer l'action juvénile durable au sein des institutions de jeunesse. À l'occasion du lancement officiel de la manifestation printanière de la jeunesse 2026, à travers l'ouverture des travaux de la rencontre maghrébine de la jeunesse pour l'environnement et les changements climatiques, le ministre a souligné que les changements climatiques ne sont plus un sujet secondaire, mais une réalité qui nécessite l'unification des efforts, considérant cette rencontre comme un point de départ pour une dynamique juvénile continue, à travers la création de clubs environnementaux dans les institutions de jeunesse et l'organisation de manifestations tout au long de l'année. La cérémonie a été marquée par la remise de prix aux jeunes participants de la Tunisie, de la Libye, de la République arabe sahraouie démocratique et de la Mauritanie. Des équipements ont également été remis aux clubs d'activités modernes et d'intelligence artificielle, ainsi que des imprimantes 3D, au profit de certaines institutions de jeunesse de la wilaya. Deux sessions de débat ont également été organisées, animées par des professeurs et des experts en environnement, sur les thèmes : Les défis environnementaux dans l'espace maghrébin et Les opportunités de coopération maghrébine en matière d'environnement et de développement durable. Les intervenants ont souligné l'importance de renforcer la coopération régionale, d'échanger les expériences et de permettre aux jeunes de jouer un rôle central dans la lutte contre les défis environnementaux et la réalisation des objectifs de développement durable.

Ania N.

ALGERIE - ESPAGNE

CETTE DÉCISION SIGNE LE RETOUR À LA NORMALE DES RELATIONS ENTRE LES DEUX PAYS

Le Traité de 2002 réactivé

Un nouvel élan a été donné aux relations algéro-espagnoles par la décision du président Abdelmadjid Tebboune de réactiver le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération liant l'Algérie et l'Espagne depuis octobre 2002.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a fait part, jeudi, de cette décision au ministre des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération d'Espagne, José Manuel Albares Bueno, en visite officielle en Algérie, qu'il a reçu avec la délégation l'accompagnant. Selon un communiqué de la Présidence de la République, cette décision vise à renforcer la dynamique en matière de consolidation et de diversification que connaissent les relations entre l'Algérie et l'Espagne. L'audience a permis de passer en revue l'état des relations algéro-espagnoles, ainsi que les perspectives prometteuses qu'elles offrent, a noté le communiqué. La rencontre s'est déroulée en présence de Boualem Boualem, directeur de Cabinet de la Présidence de la République, Ahmed Attaf, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Amar Abba, Conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques et Abdelfetah Daghmoum, ambassadeur d'Algérie auprès de l'Espagne, a indiqué la même source. L'amélioration du climat qui entoure les relations algéro-espagnoles a été confirmée par la déclaration de José Manuel Albares Bueno faite à l'issue de l'audience que lui a accordée le président Tebboune.

L'ALGÉRIE, PARTENAIRE STRATÉGIQUE ET AMI



PH: DR

Le ministre espagnol a souligné que l'Algérie est un "partenaire stratégique" et un "ami" avec lequel l'Espagne entretient des relations humaines et des intérêts communs, notamment en matière de stabilité en Méditerranée et en Afrique. Il a indiqué que sa visite en Algérie "confirme une nouvelle fois le caractère privilégié de nos relations avec l'Algérie, un pays voisin avec lequel nous partageons des liens étroits" et a exprimé ses remerciements pour "l'accueil chaleureux et l'hospitalité" dont il a bénéficié en Algérie. Au plan économique, José Manuel Albares Bueno s'est félicité de l'excellence des relations bilatérales, marquées par une "forte hausse" et une "croissance annuelle" des échanges commerciaux entre les deux pays. Cela s'est traduit, en 2025, par un bond dans le volume des échanges qui a atteint 8,5 milliards d'euros, selon le ministre espagnol qui a ajouté que les exportations de l'Espagne vers l'Algérie ont "triplé l'année dernière par rapport à l'année précédente". Comme preuve du "dynamisme" dans la coopération économique, le ministre a mis en avant la présence de plus de 100 entreprises espagnoles sur le marché algérien. Il a fait savoir que, jeudi soir, était prévue une rencontre avec des chefs d'entreprises espagnoles établies en Algérie,

afin de "poursuivre sur cette même dynamique". José Manuel Albares a également abordé le volet culturel et humain, en mettant en avant l'importance de la langue et des relations culturelles dans le rapprochement entre les deux peuples.

LE « CERVANTES ORAN » INAUGURÉ

À ce propos, il a annoncé qu'il se rendra, vendredi, à Oran pour l'inauguration d'un

nouveau centre Cervantes. Effectivement, vendredi, il a procédé à l'inauguration de l'Institut Cervantès d'Oran, en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Espagne, Abdelghani Daggoum, de l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Ramiro Fernandez Bachiller, ainsi que de la directrice de la Culture et des Arts de la wilaya d'Oran, Mme Bouchera Salhi. Le ministre espagnol a pris connaissance des activités de l'établissement à travers un exposé de son directeur, Juan Manuel Cid Muñoz. Il a parcouru les différentes ailes du centre qui accueille chaque année près de 5 000 apprenants, encadrés par 30 enseignants spécialisés en langue espagnole, et qui comprend 13 salles dédiées à l'enseignement de la langue espagnole, une bibliothèque d'environ 7 000 ouvrages, ainsi que plusieurs espaces administratifs. Il a rencontré des étudiants et des cadres de l'institut. À la fin de sa visite, le ministre espagnol des Affaires étrangères a signé le livre d'or de l'Institut Cervantès.

M'hamed Rebah

EXPORTATIONS ESPAGNOLES VERS L'ALGÉRIE

Une hausse de 270% en 2025

Un communiqué du ministère espagnol des Affaires étrangères publié à l'occasion de la visite de José Manuel Albares en Algérie jeudi dernier, a indiqué que les exportations espagnoles vers l'Algérie ont connu une forte progression en 2025. Elles ont atteint une valeur de 2,133 milliards d'euros, soit une hausse de 270 % par rapport à 2024. Après sa rencontre avec son homologue algérien Ahmed Attaf, le ministre espagnol a déclaré : « Nous renforçons notre relation exceptionnelle, fondée sur des liens humains et historiques profonds. Nous dynamisons notre relation économique, suite à la hausse spectaculaire de 270 % des exportations espagnoles en 2025. Il a également affirmé : « L'Algérie, notre principal fournisseur de gaz, est un partenaire stratégique fiable et constant. Notre partenariat profite à nos deux peuples et témoigne de notre confiance mutuelle. L'Espagne et l'Algérie œuvrent pour une Méditerranée prospère et stable ». Au cours de son déplacement, José Manuel Albares a été reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il s'agit de sa première visite en Algérie depuis la crise diplomatique entre Alger et Madrid en mars 2022. Les échanges commerciaux entre les deux pays n'ont repris qu'en novembre 2024, après plus de deux ans d'interruption.

Ania N.

ALGÉRIE-NIGER

Le partenariat dans le domaine de la santé renforcé

L'Algérie et le Niger ont réaffirmé, lors de la deuxième session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne, leur volonté commune de renforcer la coopération dans le domaine de la santé, dans le cadre d'une vision stratégique visant à construire un partenariat durable et efficace, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Santé.

En marge de la 2e session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne de coopération, tenue cette semaine à Niamey, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudène, s'est entretenu avec son homologue de la République du Niger, Garba Hakimi, précise le communiqué. À cette occasion, les deux parties ont souligné « leur volonté commune de

renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la santé, dans le cadre d'une vision stratégique visant à construire un partenariat durable et efficace, reflétant la profondeur des relations fraternelles unissant l'Algérie et le Niger ». Cette rencontre a constitué une occasion pour « approfondir la concertation et échanger les vues sur les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la santé », les deux parties ayant examiné l'état du partenariat existant et les perspectives de son développement, au service des intérêts des deux pays et des deux peuples frères.

Les entretiens ont également porté sur les aspects techniques prioritaires, notamment le développement de la

coopération dans les domaines médical et paramédical, ainsi que le renforcement des programmes de formation au profit des professionnels de la santé. Les moyens d'élargir la coopération dans les spécialités médicales de pointe ont également été abordés, telles que la transplantation rénale, outre le renforcement des services de télé-médecine, contribuant ainsi à améliorer la qualité de la prise en charge des patients et à rapprocher les services de santé spécialisés.

VERS LA PROMOTION DES PROJETS DE JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX

À ce propos, les deux parties sont convenues de « promouvoir des projets de jumelage entre établissements hospitaliers, d'accompagner les efforts de

LA PRESSE ITALIENNE DÉCRYPTE LA VISITE DE GIORGIA MELONI EN ALGÉRIE

Une « alliance multidimensionnelle » entre Alger et Rome

La visite de travail et d'amitié effectuée, mercredi en Algérie, par la présidente du Conseil des ministres de la République italienne, Giorgia Meloni, a permis de consolider une alliance multidimensionnelle entre les deux pays, ont souligné des titres de la presse italienne, mettant en avant l'importance de cette coopération face aux enjeux géopolitiques mondiaux. Dans ce cadre, le média spécialisé « Africa e Affari » a consacré un large dossier à cette visite sous le titre : « Meloni revient d'Alger avec des promesses de coopération accrue et un plan de sauvetage anti-crise », mentionnant que ce déplacement a permis de dépasser la seule question des hydrocarbures pour transformer la relation bilatérale en un « partenariat structurel s'inscrivant dans le cadre du Plan Mattei pour le développement de l'Afrique ». Ainsi, le journal a détaillé les principaux projets et thèmes au cœur des discussions lors de cette visite. Outre l'extension du gazoduc Transmed, Rome suit avec « un grand intérêt » le corridor de l'hydrogène vert, produit grâce aux plus de 3.000 heures d'ensoleillement annuel dont bénéficie l'Algérie. De son côté, le journal « L'Eco del Sud » est revenu sur le projet de mise en culture de plus de 36.000 hectares de terres sahariennes pour la production de céréales et de légumineuses, ayant fait l'objet de discussions à l'occasion de cette visite. Pour la campagne agricole 2026, la surface cultivée passera de 7.000 à 13.000 hectares, écrit le journal en précisant que ce projet sera appuyé par la création d'un centre de formation professionnelle dédié à Enrico Mattei à Sidi Bel Abbès avec l'ambition de devenir une référence pour l'ensemble du continent africain. Pour sa part, le quotidien « Finanza Repubblica » s'est étalé sur les enjeux internationaux abordés lors de cette seconde visite de Mme Meloni, après celle de janvier 2023. La crise au Proche-Orient et la situation en Libye figuraient en tête de l'ordre du jour, a-t-il noté. Le journal a repris les principales déclarations de la dirigeante italienne lors de sa déclaration conjointe à la presse avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'issue de leurs entretiens au siège de la Présidence de la République. Au-delà du domaine des hydrocarbures, la coopération englobe désormais les énergies renouvelables, la construction d'infrastructures stratégiques reliant les deux rives de la Méditerranée, a relevé cette publication, soulignant que cette visite a permis d'aborder d'autres questions importantes liées à la migration, à la stabilité au Sahel et à la cause sahraouie.

A. N.

SONAREM

Vers une exploitation optimale des ressources minières

Le siège du groupe Sonarem a abrité une réunion consacrée à la présentation de la feuille de route 2026-2028, dans le cadre de la mise en œuvre des hautes orientations du président de la République.

À cette occasion, une présentation détaillée de la feuille de route a été faite. Celle-ci repose notamment sur l'accélération du développement et de l'exploitation des grands projets miniers, à l'image du gisement de fer de Gara Djebilet, du projet de zinc et de plomb d'Oued Amizour, ainsi que des projets intégrés de phosphate. L'objectif est de renforcer les capacités nationales de production et de soutenir les chaînes de transformation industrielle. Les participants ont également souligné l'importance de la relance de la filière marbre, considérée comme un segment prometteur, à travers une approche industrielle moderne capable de générer davantage de valeur ajoutée et de renforcer la présence du produit national sur les marchés. Ce plan stratégique accorde une attention parti-



culière au développement de la filière du fer dans toutes ses composantes, de l'exploration à la transformation. Il vise à réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger, à consolider l'intégration industrielle nationale et à encourager des partenariats stratégiques à forte valeur technologique, favorisant le transfert de savoir-faire.

GÉNÉRALISATION DE LA NUMÉRISATION POUR DES PROJETS DE QUALITÉ

Dans un contexte de mutations mondiales, le groupe adopte également une vision globale de modernisation, basée sur la généra-

lisation de la numérisation, l'amélioration des modes de gestion ainsi que le renforcement de la gouvernance et de la transparence, afin de garantir une meilleure efficacité dans la concrétisation des projets. Par ailleurs, l'accent a été mis sur le rôle central du capital humain, à travers l'investissement dans les compétences nationales, le renforcement des programmes de formation et la promotion d'une culture de performance et d'innovation au sein des différentes structures du groupe. Dans ce cadre, Ahmed Bekhouch, expert et conseiller du PDG, est intervenu pour présenter

la stratégie du groupe ainsi que les principaux axes de la feuille de route 2026-2028. De son côté, Reda Belhadj a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre cette vision ambitieuse avec rigueur et dynamisme, appelant à une mobilisation constante de l'ensemble des équipes. En clôture, les efforts déployés par les différentes structures du groupe ont été salués, avec une mention particulière pour l'équipe d'Akbou, félicitée pour ses performances, dans une initiative illustrant l'esprit d'appartenance et la dynamique positive au sein du groupe.

Ania N.

8E SALON INTERNATIONAL DE L'INVESTISSEMENT À ORAN

Trois accords signés avec des partenaires africains

La société algérienne « Placo distribution » a signé trois protocoles d'entente avec des partenaires africains provenant de la Mauritanie, du Sénégal et de la Tunisie. Cela a eu lieu lors de la 8e édition du Salon international de l'investissement (Algeria Invest Expo), qui se tient au Centre des conférences Mohamed Ben Ahmed à Oran. Plus de 150 exposants, nationaux et étrangers, participent à cet événement organisé sous le patronage du ministre de l'Industrie. Ces accords visent à renforcer la présence de la société mentionnée sur les marchés africains, qui représentent désormais une priorité stratégique pour l'entreprise dans la phase à venir. A cette occasion, le directeur général de la société, Amine Haj Arabi, a présenté la gamme de produits, notamment via l'équipe spécialisée de l'entreprise dans l'aménagement des sites de construction.

Les produits exposés comprenaient des solutions complètes pour les plafonds, les systèmes « Placo plaque » ainsi que des accessoires pour plafonds suspendus. Il s'agit de produits ayant connu un succès notable au niveau national, et qui visent désormais les marchés internationaux, conformément à la politique de l'État de promotion des produits nationaux. Dans ce cadre, Haj Arabi a indiqué qu'« une première opération d'exportation réussie vers la Mauritanie avait déjà été réalisée à titre d'échantillon test, avec la préparation d'autres expéditions ». Il a révélé que « la collaboration avec le Sénégal avait commencé en septembre dernier, avec l'en-

voi d'une nouvelle cargaison prévu pour avril prochain, de même qu'en Tunisie ».

DYNAMISER L'INDUSTRIE ET L'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE

Par ailleurs, le salon se poursuit jusqu'à demain dimanche, et couvre les acteurs économiques clés : entreprises, investisseurs, institutions, porteurs de projets et experts sectoriels, dans un cadre propice aux échanges à forte valeur ajoutée. Selon le directeur de l'événement, Ahmed Haniche, le salon rassemble environ 130 entreprises nationales publiques et privées spécialisées dans l'industrie et l'exportation. Conçu comme une plateforme B2B stra-

tégique, Algeria Invest Expo vise à encourager le développement industriel, stimuler l'innovation et renforcer les synergies entre les secteurs public et privé.

Le salon met en lumière les capacités de production algériennes, les projets structurants, ainsi que les nouvelles opportunités d'investissement à l'échelle nationale et internationale. À travers des expositions professionnelles, des rencontres d'affaires, des conférences thématiques et des panels d'experts, Algeria Invest Expo favorise le networking, le transfert de savoir-faire et la concrétisation de partenariats durables.

L. Zeggane

AIR ALGÉRIE ANNONCE L'ACQUISITION DE 10 NOUVEAUX « BOEING 737 MAX 8 »

Les cinq premiers appareils livrés à partir de juillet 2026

Le Groupe Air Algérie a annoncé l'acquisition de dix nouveaux appareils de type « Boeing 737 MAX 8 », dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement du transport aérien en Algérie, a indiqué un communiqué du groupe. Selon la même source, « cette opération s'inscrit dans le cadre de la modernisation de la flotte du groupe, du renforcement de son réseau et de l'amélioration de l'expérience client ainsi que du confort à bord ». Le programme de livraison prévoit la réception de cinq appareils à partir de juillet 2026, tandis que les cinq autres seront livrés au cours de l'année 2027 », a précisé le communiqué. Le Groupe Air Algérie a souligné que « ce projet s'inscrit dans une vision globale visant à accompagner les évolutions du secteur du transport aérien et à répondre aux exigences des marchés national et international ». Ajoutant que, « cette démarche devra également contribuer à renforcer la compétitivité de la compagnie et à consolider sa position ». Le Groupe a, en outre, réaffirmé son engagement à poursuivre ses efforts de modernisation et de développement, au service de ses clients et du renforcement de sa performance opérationnelle.

L.Z.

VÉHICULES NEUFS

La Gendarmerie nationale appelle à régulariser les immatriculations avant le 2 avril prochain

La page « Tariki », relevant des services de la Gendarmerie nationale, a publié un communiqué important à l'attention des propriétaires de véhicules neufs immatriculés provisoirement. Dans son message, la même source a invité « les acquéreurs de véhicules neufs auprès de concessionnaires et de constructeurs agréés, titulaires de cartes d'immatriculation provisoires, à se rapprocher dans les plus brefs délais du service des immatriculations au niveau de la commune de leur lieu de résidence ». Cette démarche vise à finaliser les procédures d'immatriculation définitive, et ce, avant la date limite fixée au 2 avril prochain. Les autorités appellent les concernés à se conformer à cette mesure dans les délais impartis afin d'éviter toute situation irrégulière.

L.Z.

ASSURANCE DES EXPORTATIONS

CAGEX renforce sa présence en Afrique

La Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX), qui opère dans l'assurance-crédit à l'exportation, prévoit, pour l'année en cours, une présence sur le continent africain à travers des implantations via les banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal, en vue d'un meilleur accompagnement des exportateurs algériens, a annoncé à Alger son PDG Zohir Laïche. Destiné à assurer une plus grande couverture en assurance des opérations d'exportation du produit national vers les marchés continentaux, ce projet se fera dans un premier temps via une mise à contribution des agences relevant de l'Algerian union bank de Mauritanie (AUB) et de l'Algerian bank of Senegal (ABS), a-t-il précisé à l'APS, en marge des travaux du premier Rendez-vous annuel des exportateurs. Il s'agit d'une « démarche qui vise à assurer une collecte d'informations commerciales de proximité, et à offrir un appui direct et contextualisé aux exportateurs algériens dans leurs opérations », a-t-il noté, rappelant que « la compagnie publique couvre les risques liés à l'insolvabilité des importateurs de produits algériens, mais aussi les risques politiques (changements de lois, problèmes sécuritaires dans les pays clients de l'Algérie) et risques souverains ». L'objectif, selon Laïche, est de « favoriser une insertion durable des entreprises algériennes dans les chaînes de valeur régionales, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ». Créée en 1996, cette compagnie est dotée d'un capital social de 10 milliards de Da, avec comme actionnaires le Trésor public et plusieurs banques et sociétés d'assurances relevant du secteur public. Pour Laïche, « la conjoncture politique et économique internationale, rend l'assurance à l'export comme un outil d'aide à la décision et non comme une simple formalité administrative », soulignant que « la maîtrise des risques est le gage d'une croissance pérenne à l'international et un levier de gouvernance ». S'agissant des résultats financiers, la Cagex affiche des indicateurs en nette progression avec un résultat comptable dépassant les 900 millions DA pour l'exercice 2025, avec des fonds propres de 12 milliards Da. Actuellement, « le volume global des engagements de couverture s'élève à plus de 46 milliards Da, dont 15% sont spécifiquement dédiés aux opérations vers le marché africain, un taux appelé à augmenter sensiblement, dans les années à venir », selon le PDG.

L.Z.

HÔPITAL ALGÉRO-QATARI DE SIDI ABDALLAH

La livraison en 2027

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a salué « la bonne cadence » des travaux de réalisation de l'hôpital algéro-qatari dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (Alger), dont la livraison est prévue au cours de l'année prochaine.

Dans une déclaration à la presse, lors d'une visite sur le site du projet, Rekkache a indiqué que cet établissement de santé connaît un taux d'avancement accéléré, ce qui permettra, selon lui, sa livraison dans les délais impartis. Il a rappelé que ce projet est le fruit de la coopération algéro-qatarie et de la concrétisation de « la volonté du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'édifier un hôpital aux standards mondiaux dans des spécialités de pointe ». Le coût de ce projet est estimé à environ 287 millions USD, et ce dans le cadre des efforts visant à soutenir



PH: DR

l'investissement dans le secteur de la santé et à mettre en place des spécialités médicales de pointe, selon les explications fournies à cette occasion.

CRÉATION DE 954 EMPLOIS DIRECTS ET AMÉLIORATION DES SERVICES DE SANTÉ

Rekkache a, en outre, abordé les retombées socio-économiques positives de ce projet, en ce sens qu'il permettra de créer environ 954 emplois

directs, outre l'amélioration de la qualité des services de santé et la réduction du recours aux soins à l'étranger. Le nouvel établissement sanitaire comprend des structures et des services intégrés englobant des blocs opératoires équipés des technologies modernes, des unités de soins intensifs, des centres d'imagerie médicale et de radiologie de pointe, ainsi que des laboratoires développés et des services spécialisés, répondant aux normes internationales en

vigueur. Parmi les spécialités devant être assurées au niveau de l'hôpital après sa réception, la neuroradiologie interventionnelle et la neurochirurgie avec l'utilisation de la technique Gamma Knife pour le traitement des accidents vasculaires cérébraux (AVC), la rééducation fonctionnelle, la transplantation hépatique, la chirurgie cardiaque (enfants et adultes) et la chirurgie oncologique osseuse.

Ania N.

HADJ 2026

Le premier vol le 11 mai à Ghardaïa

Le premier vol des hadjis à destination des Lieux Saints de l'Islam en Arabie saoudite, au titre de la saison 2026, est prévu pour le 11 mai prochain à partir de l'aéroport Moufdi Zakaria de Ghardaïa, a-t-on appris de la direction locale des affaires religieuses et des wakfs. S'exprimant à cette occasion, le directeur du secteur, Youcef Baroud a indiqué qu'« au total, trois vols ont été programmés du 11 au 13 mai au départ de l'aéroport de Ghardaïa pour le trans-

port de 1 122 hadjis issus des wilayas de Ghardaïa et El-Meniaa vers les Lieux Saints pour accomplir les rites du Hadj pour la saison 2026 ». Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour assurer le bon déroulement de cette opération, en tirant parti de l'expérience acquise l'an dernier, a souligné le même responsable. Des points de regroupement ont été désignés au niveau de certaines mosquées pour accueillir les pèlerins, avant leur acheminement gratuit par bus vers l'aéro-

port, a-t-il poursuivi. Par ailleurs, la direction prévoit à partir d'aujourd'hui une série de sessions de formation des hadjis sur les questions religieuses et jurisprudentielles, encadrées notamment par des imams et des mourchidate. Une rencontre de sensibilisation et d'orientation destinée aux pèlerins figure également au programme, à l'initiative de la commission locale chargée du suivi des préparatifs du Hadj, et ce afin de répondre à leurs préoccupations.

L. Zeggane

CLASSEMENT MONDIAL « QS WORLD UNIVERSITY RANKINGS » PAR DISCIPLINES

L'USTHB et l'Université de Sidi-Bel Abbès en tête du Maghreb

Dans une déclaration publiée sur sa page officielle Facebook, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a mis en avant les performances remarquables des universités algériennes dans le classement mondial par disciplines de « QS World University Rankings », où l'Algérie signe, pour la première fois, une entrée notable. Cette reconnaissance internationale illustre une dynamique positive du secteur de l'enseignement supérieur et confirme la montée en puissance des établissements universitaires algériens sur la scène académique mondiale. L'USTHB de Bab Ezzouar en tête du Maghreb dans plusieurs disciplines. En effet, l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB) de Bab Ezzouar se distingue particulièrement en occupant la première place au Maghreb dans plusieurs spécialités

comme, « la Génie pétrolier : classée parmi les 101-105 meilleures universités au monde ». « Génie électrique et électronique : positionnée dans la tranche 401-450 mondiale ». « Informatique et systèmes d'information : classée dans la tranche 651-700 mondiale ». Ces performances confirment le rôle central de

l'USTHB dans la formation scientifique et technologique en Algérie. À noter que, l'Université de Sidi-Bel Abbès également distinguée. L'Université Djillali Liabès de Sidi Bel Abbès se distingue également dans le classement : Génie mécanique, aéronautique et fabrication : 1 au Maghreb et classée dans la tranche

401-450 mondiale. Ces résultats traduisent les efforts continus de modernisation de l'enseignement supérieur en Algérie et renforcent la visibilité des universités nationales dans des secteurs stratégiques, confirmant ainsi une dynamique d'excellence académique en progression.

L.Z.

EN PRÉVISION DE L'AÏD EL-ADHA

12.350 têtes livrées au port d'Alger

Le port d'Alger a réceptionné une cargaison de 12.350 têtes d'ovins importées d'Espagne, dans le cadre des mesures prises pour assurer l'approvisionnement du marché national en moutons destinés à l'Aïd. Cette opération s'inscrit dans la mise en œuvre de la politique du président de la République visant à garantir un approvisionnement régulier du marché national en bétail de sacrifice, ainsi qu'à contribuer à la stabilisation des prix à l'approche de cette période. Elle intervient également conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, relatives à la mise en place des dispositifs organisationnels nécessaires pour faciliter et encadrer ce type d'opérations. Dans un communiqué, l'Établissement du port d'Alger a indiqué que « l'accostage du navire « Unimar » s'est déroulé dans des conditions parfaitement maîtrisées ». Ajoutant que, « l'opération a été menée dans le respect des normes d'organisation et de sécurité en vigueur ». Le document a précisé que, « toutes les ressources humaines et les moyens logistiques nécessaires ont été mobilisés afin d'assurer un déchargement fluide et sécurisé de la cargaison, au sein de l'espace portuaire », a-t-on conclu.

L.Z.

ACCORD NAFTAL - TAXIEURS

Une plateforme électronique pour améliorer la sécurité routière

L'Entreprise nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal) et les représentants du Syndicat national des transporteurs en taxi affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) ont conclu un protocole d'accord, après des négociations fructueuses entre les deux parties. Selon un communiqué du syndicat, l'accord prévoit le lancement d'une plateforme électronique nationale dédiée au suivi et à la traçabilité des besoins des professionnels du transport, notamment en ce qui concerne les pneus, les huiles et le gaz de pétrole liquéfié (GPL). Le syndicat a souligné que la gestion du processus d'approvisionnement des professionnels du secteur en pneus « constitue un axe stratégique dans le cadre des efforts visant à améliorer la sécurité routière et à garantir la disponibilité des véhicules et à améliorer les conditions de leur exploitation ». Le syndicat a également souligné que cette initiative « contribuera directement à la réduction des accidents de la route et à la protection des vies et des biens, et reflète l'engagement des parties à accompagner les professionnels du transport et à renforcer leur rôle en tant que partenaire essentiel dans la réalisation de la sécurité routière ». Cette réunion s'inscrit dans le cadre des orientations des autorités publiques visant à prendre en compte les préoccupations des chauffeurs de taxi et des professionnels du transport, à améliorer leurs conditions de travail et à renforcer leur productivité, conclut le communiqué.

A. N.

PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Les nouvelles mesures sur la gratuité d'accès aux transports en vigueur dès demain

Les personnes aux besoins spécifiques bénéficieront, à partir de demain, de gratuité ou réductions sur le coût des transports. Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme en a fait l'annonce, jeudi. Ces avantages concernent les titulaires de la carte de « personne aux besoins spécifiques », ainsi qu'un accompagnateur par bénéficiaire. Les nouvelles dispositions prévoient la gratuité du transport public urbain et suburbain. Elles incluent également la gratuité du transport terrestre de voyageurs, du transport ferroviaire ainsi que du transport maritime (lignes intérieures) pour les personnes présentant un taux d'invalidité compris entre 80 % et 100%. Les personnes dont le taux d'invalidité est compris entre 50 % et 80 % bénéficieront d'une réduction de 80 % sur les tarifs du transport terrestre, ferroviaire et maritime intérieur. Par ailleurs, les personnes dont le taux d'invalidité est de 100 % bénéficient également d'une réduction de 80 % sur les billets en classe économique pour le transport aérien intérieur. Ces avantages s'appliqueront auprès des opérateurs publics ayant signé des conventions avec le secteur de la solidarité nationale, notamment : Air Algérie, Métro d'Alger, Exploitants du tramway, Entreprise de transport maritime, ETUSA, SNTF. Divers établissements publics de transport urbain et suburbain et entreprises publiques de transport de voyageurs (Centre, Est et Ouest).

L.Z.

83^E VAGUE D'ATTAQUES SUR LES BASES AMÉRICAINES ET LES SITES ISRAÉLIENS

L'Iran frappe fort

L'Iran poursuit ses opérations militaires avec une intensité croissante dans le cadre de l'opération « Elwaad Elsadiq 4 ». Les Gardiens de la Révolution islamique ont annoncé le lancement de la 83^e vague de frappes, combinant missiles de précision et drones, visant simultanément des bases américaines et des installations stratégiques sionistes.



L'offensive a touché des dépôts de carburant, des hangars de maintenance pour avions et drones, ainsi que des centres de commandement et de stockage en territoire israélien et dans les bases américaines de la région du Golfe. Les frappes ont été exécutées avec des missiles à longue et moyenne portée, dotés de têtes multiples, et des drones de type kamikaze, ce qui témoigne de la sophistication du dispositif iranien. Le général Reza Mahdian, conseiller du commandant des Gardiens de la Révolution, a affirmé que « le ciel de l'ennemi est désormais sous contrôle total » des forces iraniennes, soulignant que l'Iran est prêt à gérer les scénarios militaires les plus complexes. Il a également dénoncé une manipulation de documents liés aux manifestations internes iraniennes, orchestrée selon lui pour pousser les États-Unis dans une confrontation armée, sous l'influence directe du Premier ministre sioniste Benjamin Netanyahu.

Le Corps des Gardiens de la Révolution a également lancé un appel urgent aux populations d'Asie occidentale, les invitant à s'éloigner immédiatement des bases militaires américaines et israéliennes. Dans un communiqué, l'organisation a averti que les frappes pourraient atteindre les forces adverses « où qu'elles se trouvent » et a accusé ces dernières d'utiliser les civils comme boucliers humains pour protéger leurs installations.

LES NÉGOCIATIONS AU POINT MORT

Sur le plan diplomatique, les négociations restent au point mort. L'Iran n'a pas demandé de suspension de dix jours des frappes sur ses installations énergétiques, contrairement à ce qui a été précédemment rapporté. Les responsables iraniens se disent ouverts au dialogue mais attendent une décision finale de la part des plus hautes autorités du pays. Parmi les points de blocage figurent

le programme balistique et l'enrichissement de l'uranium, que Téhéran refuse de considérer comme conditions préalables aux négociations ou d'abandonner définitivement. L'agence iranienne Tasnim News Agency a indiqué que Téhéran a transmis sa réponse officielle au plan en 15 points proposé par les États-Unis, via des médiateurs, et attend désormais la réaction de Washington.

Cependant, le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a précisé que certains soldats américains auraient quitté leurs bases dans les pays du Golfe pour se réfugier dans des hôtels ou bâtiments civils, utilisant selon lui des populations locales comme boucliers humains. Depuis le 28 février, date du début des hostilités, les affrontements entre l'Iran, les États-Unis et Israël ont considérablement augmenté en intensité. Les frappes iraniennes ciblent non seulement les bases

militaires américaines et israéliennes, mais aussi des infrastructures vitales et stratégiques, soulignant la dimension défensive et dissuasive de ces opérations. Le général Mahdian a rappelé que ces actions visent à imposer un coût militaire élevé à l'agresseur et à garantir la sécurité nationale iranienne, tout en envoyant un message clair sur la capacité de riposte d'ores et déjà acquise par Téhéran.

Dans ce contexte, la perspective d'un cessez-le-feu reste incertaine. Les négociations diplomatiques se heurtent à des exigences jugées inacceptables de part et d'autre, tandis que le plan militaire iranien continue de s'exécuter de manière méthodique et coordonnée. Entre intensification des frappes et blocage des discussions diplomatiques, l'équilibre régional demeure fragile et la situation reste à haut risque pour l'ensemble du Moyen-Orient.

M. Seghilani

AGRESSION CONTRE L'IRAN

Les États-Unis dans l'impasse

Face à la riposte iranienne à l'agression américano-sioniste du 28 février 2026, il y a un mois et personne ne sait quand la guerre finira, les États-Unis se trouvent dans l'impasse. Faut-il bombarder les infrastructures énergétiques de l'Iran ? Faut-il envahir l'île de Kharg ? Que faut-il faire, se demandent les dirigeants américains qui se sont lancés dans une guerre contre l'Iran croyant la terminer en quelques jours et qui sont confrontés à une riposte qui a durement frappé leurs bases militaires dans les pays du Golfe. Le président américain a annoncé à deux reprises le report de la frappe prévue contre les installations énergétiques iraniennes si le détroit d'Ormuz restait fermé. En fait, le détroit d'Ormuz, sous contrôle des forces navales iraniennes, n'est fermé, ont affirmé les dirigeants iraniens, qu'aux navires américains et à leurs alliés qui participent à l'agression contre l'Iran. Par ailleurs, un analyste russe a affirmé qu'une possible opération américaine sur l'île de Kharg entraînerait la destruction totale des commandos américains. C'est un pari risqué aux conséquences négatives "colossales" pour les États-Unis, considère Igor Korotchenko, rédacteur en chef du magazine russe National Defense. Même si les Américains arrivent à effectuer une descente sur l'île qui représente un gigantesque terminal pétrolier, "toute frappe iranienne sur l'île anéantirait la totalité du contingent américain,

qui serait tout simplement consumé par l'incendie du pétrole". D'autres experts sont du même avis et des responsables iraniens l'ont également affirmé. Le Conseil de sécurité devait tenir des consultations à huis clos sur la situation en Iran, hier, vendredi, à la demande du porte-parole de la mission russe auprès des Nations unies, Evgueni Ouspenski, en raison des « attaques continues contre les infrastructures civiles en Iran, notamment les établissements d'enseignement et de santé ». Le Président iranien, Massoud Pezeshkian, a posté un message en russe sur sa page X pour remercier Moscou pour son soutien dans l'agression américano-sioniste contre l'Iran.

LA QUESTION DES BASES AMÉRICAINES

L'agression américano-sioniste contre l'Iran a mis les pays du Golfe qui abritent des bases militaires américaines, devant le défi de s'en débarrasser pour que la région soit exempte de bases étrangères et que ses peuples puissent vivre en paix. Il est notoire que les bases américaines sont destinées à appuyer la politique agressive de l'entité sioniste contre les pays arabes et ses crimes contre la résistance palestinienne, qui ont pris la forme du génocide à Ghaza depuis le 7 octobre 2023. L'agression américano-sioniste contre l'Iran en juin 2025 et celle qui a été lancée le 28

février dernier a confirmé la nature agressive des bases américaines. Le vice-président russe du Conseil de sécurité, Dmitri Medvedev, a déclaré que Washington avait persuadé les États du Moyen-Orient et du Golfe que sa guerre contre l'Iran visait uniquement à défendre ses propres intérêts et ceux de l'entité sioniste. L'agence de presse iranienne, citant des sources, a indiqué que des pays du Golfe ont mis leur territoire et leur espace aérien à la disposition des États-Unis pour des frappes contre l'Iran. Selon les mêmes sources, des militaires américains ont utilisé les bases, les eaux territoriales et l'espace aérien de ces pays lors d'opérations aériennes, navales et de tirs de missiles contre l'Iran. L'Iran a protesté auprès de l'ONU contre l'utilisation du territoire des pays du Golfe pour des attaques américaines. Dans sa riposte, qu'elle juge légitime, l'Iran a lancé un appel aux populations de la région pour qu'elles s'éloignent immédiatement des bases et quartiers généraux américains et sionistes. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araqchi, a révélé jeudi que, selon des informations de terrain, des soldats américains fuient les bases militaires des pays de la région depuis le début du conflit, se réfugiant dans des hôtels et des bâtiments administratifs. Il a affirmé que ces soldats utilisent des citoyens de ces pays comme boucliers humains pour éviter d'être pris pour cible.

M. R.

MENACES D'ASSASSINATS VISANT LES RESPONSABLES IRANIENS

Téhéran appelle l'ONU à intervenir

L'Iran a vivement condamné devant l'ONU les menaces d'assassinats visant ses hauts responsables, qualifiant ces actions de violation flagrante du droit international et appelant la communauté internationale à prendre des mesures concrètes.

Dans une déclaration adressée aux Nations unies, le représentant permanent de l'Iran auprès de l'ONU, Amir Ertani, a affirmé que les informations circulant dans les médias américains sur de telles menaces reflètent « des esprits criminels » et suscitent une inquiétude profonde. « Ces rapports révèlent l'existence d'un cadre opérationnel visant l'élimination des plus hauts responsables politiques de la République islamique », a-t-il précisé. Ertani a rappelé que cette politique a déjà été mise en œuvre, en particulier depuis le début de l'agression contre l'Iran le 28 février dernier, avec l'assassinat systématique du commandant de la Révolution islamique et de plusieurs hauts responsables politiques. Selon lui, de telles actions constituent une violation grave et flagrante des normes impératives du droit international. La missive d'Ertani faisait référence à des rumeurs et rapports médiatiques concernant un programme visant notamment le président du parlement iranien Mohammad Bagher Ghalibaf et le ministre des Affaires étrangères Abbas Araghchi.

« LES AGRESSEURS DOIVENT ÊTRE CONDAMNÉS »

Parallèlement, le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a eu un entretien téléphonique avec le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, pour dénoncer l'insécurité persistante dans le détroit d'Ormuz, qu'il attribue directement à l'agression américano-sioniste. Araghchi a affirmé la détermination de l'Iran à défendre légitimement sa sécurité, sa souveraineté et l'intégrité de son territoire. Il a également rappelé la responsabilité de l'ONU et de son secrétaire général dans le suivi des violations flagrantes de la Charte des Nations unies et du droit international. Critiquant les positions unilatérales de certains acteurs internationaux appelant l'Iran à faire preuve de retenue, Araghchi a insisté sur le fait que « la vérité est claire : les États-Unis et Israël ont déclenché cette agression et imposé la guerre à la région et au monde ».

LE DROIT DE L'IRAN À SÉCURISER LE DÉTROIT D'ORMUZ

Le ministre a souligné que l'insécurité actuelle dans le détroit d'Ormuz résulte directement de violations du droit et de l'agression américano-sioniste. Il a ajouté que l'Iran, en tant qu'État côtier, dispose du droit légal d'empêcher le passage de navires appartenant à l'ennemi ou liés à ses alliés, et que des mesures ont été prises pour garantir la sécurité de la navigation dans cette voie stratégique. Araghchi a enfin appelé l'ONU à adopter des mesures fermes et explicites afin de remplir son rôle dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, en condamnant les agresseurs et en mobilisant les mécanismes internationaux pour les tenir responsables.

M. S.

REPORTER - PHOTOGRAPHE LIBANAIS

Hussein Hammoud assassiné lors d'une attaque sioniste

Le photographe de presse Hussein Hammoud a été tué mercredi lors d'une frappe israélienne ciblant la ville de Nabatiyeh, dans le sud du Liban, a annoncé la chaîne libanaise Al-Manar pour laquelle il travaillait.



Le département des médias de la deuxième zone du Mont-Amel, affilié à la résistance libanaise, a rendu hommage à Hammoud, originaire du village de Yahmor Chqef, soulignant qu'il « est tombé en défendant le journalisme et la vérité, ainsi que la sécurité du

Liban et de son peuple ». La chaîne Al-Manar a publié jeudi un message sur la plateforme X (anciennement Twitter), saluant son engagement lors de la couverture de l'agression sioniste sur le Liban en 2024. Le ministre

libanais de l'Information, Paul Marquess, a exprimé sa profonde tristesse et sa consternation sur X après l'annonce de la mort de Hammoud. Il a dénoncé « une violation flagrante et répétée des conventions de Genève de

1949, qui stipulent que les journalistes doivent être protégés dans l'exercice de leur mission professionnelle », précisant qu'« aucune justification ne peut légitimer de tels actes ».

Marquess a renouvelé son appel à la communauté internationale pour garantir que de tels incidents ne se reproduisent pas et pour protéger les journalistes exposés aux attaques israéliennes dans l'exercice de leur travail.

Il a également annoncé son intention de porter ces faits « aux instances officielles, notamment aux Nations unies ». Cette tragédie survient moins de deux semaines après qu'une frappe israélienne a tué le directeur des programmes politiques de Al-Manar à son domicile de Zqaq al-Blat à Beyrouth, tuant également sa femme et blessant plusieurs membres de sa famille.

M. Seghilani

LIBAN

Violents affrontements à la frontière sud et raids aériens à la banlieue sud de Beyrouth

La situation sécuritaire au Liban reste extrêmement tendue, avec de nouveaux affrontements entre la Résistance libanaise et l'armée sioniste sur l'ensemble de la frontière sud du pays, ainsi que des frappes aériennes sur la banlieue sud de Beyrouth. Plusieurs villages et positions militaires ont été la cible de tirs de roquettes, de missiles guidés et d'opérations de proximité menées par les combattants de la Résistance, provoquant des pertes et des dégâts matériels côté sioniste. La Résistance a intensifié ses opérations contre les positions israéliennes dans les localités frontalières, ciblant notamment les chars « Merkava » et les rassemblements de troupes. À Dair Syrian, deux chars sionistes ont été touchés par des missiles guidés, tandis qu'un engagement à courte distance près d'une école et d'une mosquée a également provoqué des dégâts. Plus de vingt chars ont été visés dans l'ensemble de la journée dans plusieurs villages, y compris Dibl, Kantara, Tybeh, et Qozah, avec l'utilisation de missiles guidés et de manœuvres de type « passages aériens agressifs ». Dans Kantara, huit chars Merkava ont été ciblés près du réservoir central, puis des tirs successifs ont continué jusqu'en milieu d'après-midi, portant le nombre de chars touchés dans la localité à 15 et un bull-

dozer D9. Les opérations ont également visé des hélicoptères israéliens dans la zone de Kafarkela, les forçant à se retirer. À Maroun al-Ras, des tirs d'artillerie ont touché des positions israéliennes, marquant la continuité des affrontements dans le secteur occidental du pays. Selon l'armée sioniste, ces attaques ont entraîné la mort de deux soldats, dont un sergent du bataillon Golani touché par un missile antichar à Dair Syrian, et quatre autres blessés.

FRAPPE SIONISTE SUR LA BANLIEUE SUD DE BEYROUTH

Dans la nuit de jeudi à vendredi, l'armée sioniste a mené une attaque aérienne sur la banlieue sud de Beyrouth, ciblant un appartement résidentiel dans le quartier de Tahwita al-Ghadir, en face du complexe Imam Khomeini. Ce raid intervient après quelques jours de calme relatif, rappelant la menace constante qui pèse sur la population civile.

Ces frappes s'inscrivent dans le cadre de l'agression israélienne contre le Liban, en cours depuis le 2 mars, qui cible principalement le sud, la Békaa et la banlieue sud de Beyrouth. Selon le ministère de la Santé libanais, depuis le 2 mars, le conflit a fait 1 116 morts et 3 229 blessés. Les bombardements et tirs d'artillerie ont touché de nombreuses

localités, dont Nabatiyeh, Zabbqine, Kafra, Yaater, Sidqine, Majdel Selm, Naqoura, Hada-tha, Addousiyeh, Kfar Rumman, Tair Harfa, Beit Leif, Rashaf, Khannin, Bayout Al-Siyad, Al-Khiyam, Al-Qantara, Hamoul, Qalaoueh, Zoutar al-Sharqi, Dair Syrian, Froun, Hariss, Shaqra, Majdel Zon, Jabal al-Batm, Bint Jbeil, et Al-Biyada dans le sud du Liban.

LES ENJEUX MILITAIRES

Le ciblage intensif des chars Merkava illustre la stratégie de la Résistance visant à neutraliser la supériorité technique de l'armée sioniste sur le terrain. Le Merkava, fleuron de l'industrie militaire sioniste, dispose d'un moteur frontal pour protéger l'équipage et de systèmes de défense active comme le « Trophy ». Cependant, les missiles guidés et les tactiques de la Résistance montrent l'efficacité des contre-mesures sur le terrain, comme en témoignent les pertes subies par l'armée sioniste jeudi. La Résistance maintient ainsi une pression continue, combinant tirs de missiles, manœuvres agressives et ciblage systématique des blindés, pour défendre le territoire libanais et répondre aux incursions sionistes, malgré les lourdes pertes civiles et les dégâts matériels qui se multiplient dans les zones résidentielles.

M. S.

Un nourrisson « torturé » par les forces sionistes

Le visage de la tragédie palestinienne s'incarne aujourd'hui dans l'enfant Jawad Abou Nassar, un nourrisson de moins de deux ans originaire du camp de réfugiés de Maghazi à Gaza. Selon des témoignages et rapports médicaux, l'enfant a été retenu avec son père par les forces sionistes afin d'obtenir des aveux. Rendu à sa famille par le Comité international de la Croix-Rouge, son corps portait des brûlures de cigarette et des plaies infligées par une lame. Le père, Osama, blessé à l'épaule, demeure toujours détenu. Les circonstances de cette affaire dénoncent, selon les observateurs, une cruauté méthodique et une violation flagrante des droits de l'enfant. Le ministère de la Santé à Gaza a fait état ce jeudi d'un bilan effroyable : 72 267 morts et 171 976 blessés depuis le début de l'agression israélienne le 7 octobre 2023. Au cours des dernières 24 heures, deux morts et 17 blessés ont été recensés. Depuis le cessez-le-feu du 11 octobre 2023, 691 martyrs et 1 876 blessés supplémentaires ont été enregistrés, avec 756 corps extraits des décombres. Le nombre de victimes sous les décombres reste inconnu, la situation empêchant les équipes de secours d'y accéder. Cette convergence de violences contre les civils, de crise humanitaire et d'ingénierie militaire révèle une situation dramatique à Gaza, où la population continue de subir les conséquences directes du conflit et de l'occupation.

CRISE SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTALE

Parallèlement, Gaza fait face à une catastrophe environnementale imminente. Ahmed Al-Soufi, président du conseil des services communs pour la gestion des déchets solides des gouvernorats de Khan Younès, Rafah et la zone centrale, a alerté sur l'accumulation sans précédent de déchets solides, menaçant la santé de centaines de milliers de citoyens et de déplacés. Selon Al-Soufi, environ un million de « bennes » de déchets se sont accumulées depuis le début du conflit, avec un apport quotidien supplémentaire de 1 400 bennes, aggravant la crise. Les sites temporaires de stockage à Khan Younès, Deir al-Balah et Nuseirat sont presque saturés et risquent de ne plus pouvoir contenir les déchets dans les prochaines semaines si la situation persiste. Le responsable a souligné que le manque de pièces détachées, d'équipements lourds et l'impossibilité d'accès aux sites de traitement, principalement en raison des restrictions imposées par l'occupation, empêchent une gestion efficace des déchets. Le conseil a récemment lancé un appel urgent au Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU et à l'Organisation mondiale de la santé pour prévenir une « suffocation environnementale », alors que plus de 1,5 million de déplacés se concentrent sur moins de 40 % de la superficie du territoire.

M. S.

UN MARTYR PALESTINIEN, DES DIZAINES D'ARRESTATIONS ET UN PROJET DE LOI CONTROVERSÉ SUR LA PEINE DE MORT

Escalade en Cisjordanie et à El-Qods

Les tensions continuent de s'intensifier dans les territoires palestiniens occupés, marquées par la mort d'un jeune palestinien à El-Qods-Est, une vaste campagne d'arrestations en Cisjordanie occupée, ainsi que par l'avancée d'un projet de loi sioniste controversé prévoyant la peine de mort pour certains prisonniers palestiniens. Selon le Club des prisonniers palestiniens, les forces sionistes ont arrêté au moins 40 Palestiniens dans plusieurs régions de Cisjordanie occupée, y compris à El-Qods. Parmi les personnes interpellées figurent un journaliste originaire de Ramallah, une jeune femme de d'El-Khalil, ainsi que d'anciens détenus. Les opérations ont concerné notamment les villes de Naplouse, El-Khalil, Tubas, Tulkarem, Ramallah et Qalqilya. L'organisation souligne une intensification sans précédent des arrestations et des interrogatoires de terrain depuis le début de l'année, visant différentes catégories de la société

palestinienne. Elle dénonce également un ciblage systématique des femmes, incluant des arrestations nocturnes et des méthodes d'interrogatoire jugées sévères. Sur le terrain, la situation reste particulièrement tendue à El-Qods-Est. Un Palestinien de 21 ans a été martyrisé hier matin par les forces sionistes dans le quartier de Jabal al-Mukabber, au sud de la ville. Parallèlement, plusieurs jeunes ont été arrêtés dans la zone, tandis qu'un ancien prisonnier a été interpellé à al-Ram après des pressions exercées sur sa famille. Dans la localité de Silwan, au sud de l'esplanade des Mosquées, les autorités israéliennes ont procédé à l'évacuation de 11 habitations abritant environ 65 Palestiniens, dans le quartier de Batn al-Hawa. Selon les autorités locales palestiniennes, cette opération s'inscrit dans une politique visant à transférer ces biens à des organisations de colonisation. D'autres incursions ont été signalées, notamment dans le camp de

réfugiés de Qalandia et dans la localité d'Anata, où des habitations et des commerces ont été perquisitionnés. À l'est de Tulkarem, trois Palestiniens ont été arrêtés dans le village de Kafr al-Labad, tandis que des opérations de fouille ont eu lieu dans la ville voisine d'Anabta. Les violences ne se limitent pas aux forces militaires. Des colons sionistes ont mené plusieurs attaques contre des biens palestiniens, notamment dans les régions rurales d'Elkhalil et de la vallée du Jourdain. Des terres ont été clôturées, une structure agricole incendiée près de Qalqilya, et des slogans à caractère raciste ont été inscrits.

LES PRISONNIERS PALESTINIENS SOUS LA MENACE DE LA PEINE DE MORT

Dans ce contexte déjà explosif, une évolution politique majeure suscite de vives réactions. La commission de la sécurité nationale de la Knesset a approuvé un projet de

loi prévoyant la peine de mort pour les prisonniers reconnus coupables d'actes qualifiés de « terroristes ». Le texte doit être soumis prochainement à de nouvelles lectures parlementaires. Le projet stipule l'application obligatoire de la peine capitale sans nécessité d'un verdict unanime des juges, ainsi que son exécution dans un délai ne dépassant pas 90 jours. Il exclut également toute possibilité de grâce, verrouillant ainsi toute révision ultérieure de la sentence. Cette initiative a été vivement critiquée par plusieurs responsables et organisations palestiniennes.

Rawhi Fattouh, président du Conseil national palestinien, a dénoncé une dérive grave du système juridique israélien, accusé de légitimer des pratiques contraires au droit international. De son côté, le mouvement Fatah a qualifié ce projet de tentative de « légaliser le meurtre » et d'institutionnaliser des politiques de représailles. Le bureau des médias des prisonniers

palestiniens a également condamné ce qu'il considère comme une escalade sans précédent, appelant à une mobilisation internationale urgente pour empêcher l'adoption de cette loi. Plusieurs organisations ont averti que ce texte pourrait aggraver les tensions, tant à l'intérieur des prisons qu'à l'extérieur.

Enfin, des institutions de défense des prisonniers ont lancé un appel à la communauté internationale, notamment aux Nations unies, pour intervenir et faire pression afin de stopper ce projet législatif. Elles demandent également des enquêtes indépendantes sur les conditions de détention et les allégations de mauvais traitements. Dans un climat déjà marqué par une forte escalade, ces développements illustrent une détérioration continue de la situation sur le terrain, faisant craindre de nouvelles tensions dans les jours à venir.

M. S.

NIVEAU RECORD DE CHALEUR

Des indicateurs alarmants sur le climat

Niveau record de chaleur accumulée sur la planète, température des océans au plus haut, calottes glaciaires au plus bas... La quantité de chaleur accumulée a atteint un niveau record en 2025, avec des conséquences durables pour l'humanité, a averti lundi l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Ces indicateurs alarmants ne constituent pas des faits isolés, mais s'inscrivent dans une dynamique globale dont les implications inquiètent de plus en plus la communauté internationale. « Le climat mondial est en état d'urgence. La Terre est poussée au-delà de ses limites. Tous les indicateurs climatiques clés sont dans le



rouge », a alerté le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, à l'occasion de la publication du rapport annuel de l'OMM sur l'état du climat. Dans la foulée d'une décennie caniculaire, l'agence météorologique de l'ONU note que le climat de la Terre est « plus déséquilibré qu'à aucun autre moment de l'histoire observée ». « Entre 2015 et 2025, nous avons connu les 11 années les plus chaudes jamais enregistrées », a déclaré Ko Barrett, Secrétaire exécutive adjointe de l'OMM, aux journalistes à Genève. L'année 2025 elle-même a affiché une température supérieure de quelque 1,43 °C à la référence de 1850 à 1900, a-t-elle précisé, en plus de battre un record de chaleur océanique. Le réchauffement océanique et la fonte des glaces entraînent une élévation à long terme du niveau mondial moyen de la mer, qui s'est accélérée depuis le début des mesures satellitaires, en 1993. Ce niveau était en 2025 supérieur d'environ 11 cm à celui enregistré au début des relevés. Dans le même temps, les calottes glaciaires de l'Antarctique et du Groenland ont toutes deux perdu une masse considérable, et l'étendue moyenne annuelle de la glace de mer arctique en 2025 se classe au premier ou au deuxième rang des étendues les plus faibles jamais mesurées depuis le début de l'ère satellitaire, relève l'agence onusienne. Selon Mme Barrett, les conclusions du rapport incitent « à redoubler d'efforts pour mettre les prévisions et les alertes précoces, qui sauvent des vies, entre les mains de ceux qui peuvent protéger les vies

et les moyens de subsistance », afin qu'ils puissent atténuer les effets dévastateurs des perturbations climatiques actuelles sur les plus vulnérables. Ces tendances inquiétantes se confirment notamment à travers l'analyse détaillée des principaux gaz à effet de serre, dont les niveaux continuent de progresser. Le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux avaient atteint des niveaux records en 2024, dernière année pour laquelle l'OMM dispose de chiffres mondiaux consolidés. Pour la première fois, ce rapport intègre parmi les indicateurs climatiques clés le déséquilibre énergétique de la Terre, qui rend compte de la vitesse à laquelle l'énergie entre et sort du système de la planète. Et les résultats indiquent une accélération notable du rythme du réchauffement entre 2001 et 2025. Selon l'OMM, ce déséquilibre énergétique de la Terre atteint son niveau le plus élevé en 65 ans. Cette accumulation d'énergie se manifeste en grande partie dans les océans, qui jouent un rôle central dans l'absorption de l'excès de chaleur. Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le climat de la Terre n'a jamais été aussi déséquilibré depuis le début des observations. En effet, les concentrations de gaz à effet de serre entraînent un réchauffement continu de l'atmosphère et de l'océan ainsi que la fonte des glaces. Ces changements rapides et à grande échelle se sont produits en quelques décennies, mais auront des répercussions néfastes pendant des centaines, voire des milliers d'années.

INFO

DÉPLACEMENTS DE POPULATIONS L'eau, au cœur du problème

La Journée mondiale de l'eau met en lumière les 2,1 milliards de personnes qui vivent encore sans accès à l'eau potable. Le thème de cette année, «Eau et genre», met en avant les obstacles structurels auxquels se heurtent les femmes et les filles en milieu rural pour accéder à l'eau et la gérer à des fins domestiques ainsi que pour l'irrigation, l'élevage, l'aquaculture et la mise en œuvre d'activités économiques. Les femmes sont souvent exclues des instances de gouvernance de l'eau et ont un accès limité aux droits fonciers, à l'irrigation et aux services financiers. Les pénuries d'eau liées au climat alourdissent la charge de travail, réduisent la productivité et accentuent les vulnérabilités. Il est essentiel de promouvoir l'égalité des genres en matière d'accès à l'eau si l'on veut mettre en place des systèmes agroalimentaires efficaces, inclusifs et résilients. Ce thème s'inscrit dans le cadre de l'Année internationale des agricultrices et de l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux, toutes deux placées sous l'égide de la FAO à l'échelle mondiale. Par exemple, les Clubs Dimitra, actifs dans 13 pays, ont aidé plus de 8 millions de personnes, dont des femmes au Niger, à obtenir des droits fonciers et à accéder à des systèmes d'irrigation à petite échelle. Les chocs climatiques sont de plus en plus à l'origine des déplacements de populations, avec l'eau au cœur du problème – à travers les sécheresses, les inondations et l'eau non potable causée par la salinité, la pollution et la perturbation des services.

LE SAVIEZ-VOUS ?

1,8 milliard de personnes n'ont toujours pas d'accès direct à l'eau potable, et dans deux ménages sur trois, la collecte de l'eau incombe principalement aux femmes. L'insalubrité de l'eau, les déficiences du système d'assainissement et le manque d'hygiène causent chaque jour la mort d'un millier d'enfants de moins de 5 ans.

INFO

RAPPORT DE L'OMM

Les phénomènes extrêmes surviennent partout

Le climat de la Terre n'a jamais été aussi déséquilibré depuis le début des observations, les concentrations de gaz à effet de serre entraînant un réchauffement continu de l'atmosphère et de l'océan ainsi que la fonte des glaces, a déclaré l'Organisation météorologique mondiale (OMM) dans son "Rapport sur l'état du climat mondial en 2025" publié lundi, à l'occasion de la Journée météorologique mondiale. Ces changements rapides et à grande échelle se sont produits en quelques décennies, mais auront des répercussions néfastes pendant des centaines, voire des milliers d'années, a averti l'OMM dans un communiqué, précisant que les années 2015 à 2025 sont les onze années les plus chaudes jamais enregistrées. L'année 2025 se classe au deuxième ou au troisième rang des années les plus chaudes jamais observées, avec une température supérieure d'environ 1,43 °C en moyenne par rapport à la période 1850-1900. Les phénomènes extrêmes survenus partout dans le monde, notamment les épisodes de chaleur intense, les fortes pluies et les cyclones tropicaux, ont causé des perturbations et des dégâts et mis en évidence la vulnérabilité de nos économies et sociétés interconnectées, toujours selon l'organisation basée à Genève, en Suisse.

FORÊT ET EAU

Les facteurs du développement durable

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a célébré jeudi la Journée internationale des forêts 2026 et la Journée mondiale de l'eau 2026 par une série de manifestations de haut niveau et techniques organisées à son siège, à Rome. Ces deux journées mondiales des Nations Unies, célébrées chaque année respectivement les 21 et 22 mars, soulignent le rôle essentiel que jouent les forêts et l'eau pour ce qui est d'appuyer les économies locales, la mise en place de systèmes agroalimentaires résilients et la réalisation des objectifs de développement durable. Dans un message vidéo ouvrant les célébrations, le Directeur général de la FAO, M. Qu Dongyu, a souligné le lien intrinsèque qui existe entre les forêts, l'eau et l'agriculture. «Les forêts ont besoin d'eau, l'eau a besoin des forêts, et nous dépendons des deux», a déclaré le Directeur général. «La FAO célèbre ces journées internationales ensemble pour mettre en évidence les liens puissants qui unissent ces deux ressources naturelles qui soutiennent nos systèmes agroalimentaires». Le thème de la Journée internationale des forêts 2026 – Forêts et économies – appelle l'attention sur les contributions essentielles qu'apportent les forêts à la prospérité économique et aux moyens de subsistance dans le monde. Les forêts et les arbres apportent chaque année des milliers de milliards d'USD à l'économie mondiale et soutiennent des milliards de personnes qui dépendent des produits forestiers pour leurs revenus, leur alimentation, leur énergie et leur bien-être. Les forêts soutiennent l'agriculture familiale et communautaire, améliorent la productivité agricole et préservent les bassins versants. En tant qu'infrastructures naturelles, elles filtrent et infiltrent l'eau, réduisent l'érosion, améliorent la qualité de l'eau et atténuent les inondations, autant de services qui sont indispensables aux moyens de subsistance ruraux et aux économies nationales. Plus de la moitié du PIB mondial, estimé à 44 000 milliards d'USD, dépend de la nature, y compris les forêts. La demande en produits forestiers n'a jamais été aussi forte, avec environ 4 milliards de mètres cubes de bois produits chaque année. Sur la base des tendances actuelles, ce volume devrait augmenter de près d'un milliard de mètres cubes de bois rond industriel d'ici à 2050, à mesure que la population croît et que le monde cherche à remplacer les produits à forte intensité carbone par des énergies renouvelables, ce qui renforce l'impératif d'assurer une gestion durable des forêts.

Repéré pour vous

Le Mécanisme forêts et paysans de la FAO aide les organisations de producteurs de 15 pays à créer des entreprises à valeur ajoutée tout en restaurant les paysages et en réduisant la pauvreté. L'Initiative de la Grande Muraille Verte a généré plus de 335 000 emplois pour les communautés du Sahel.

TIZI OUZOU. FÊTE DE L'OLIVIER DE MÂATKAS

Ouverture de la 12^e édition

La 12^e édition de la fête de l'olivier de Mâatkas, visant à promouvoir la culture de cet arbre, s'est ouverte jeudi au village d'Ath Zaim (25 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou), avec la participation de 150 exposants.

Cette manifestation de quatre jours (du 26 au 29 mars), organisée par l'association culturelle Tiguedjit en collaboration avec l'APC de Mâatkas et l'APW de Tizi-Ouzou, est marquée par la présence de producteurs venus de plusieurs wilayas du pays, notamment de Tlemcen avec l'huile réputée de Beni Snous, en plus d'une délégation tunisienne d'oléiculteurs, oleifacteurs, venus découvrir l'huile de la région et faire découvrir l'huile du pays voisin.

L'événement vise la promotion et la valorisation des produits oléicoles ainsi que l'encouragement de la transformation des sous-produits de l'olivier. Il s'agit aussi de préserver le patrimoine



oléicole local à travers l'entretien des oliveraies, leur rajeunissement et le greffage d'oléastres, rappelle-t-on. Outre la traditionnelle exposition dédiée à l'huile et à l'olive de table, la fête propose aux visiteurs une exposition artisanale riche en poterie, vannerie et bijouterie. Un espace d'échange avec des spécialistes

est également prévu pour des communications techniques et des démonstrations de taille et de greffage sur site. Un riche programme d'animation culturelle et des opérations de plantation d'oliviers sont au menu de cette édition qui se veut un carrefour économique et patrimonial pour la région, a-t-on noté.

BLIDA. COLLECTIVITÉS

Réception prochaine du nouveau siège de la commune

Le projet du nouveau siège de la commune de Blida sera prochainement réceptionné, les travaux ayant atteint un stade très avancé, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya.

Le taux d'avancement des travaux de réalisation de ce nouveau siège, qui a fait l'objet d'une visite d'inspection du wali, Djamel Eddine Hashas, est de près de 95 %.

Lors de cette visite, le wali a insisté sur l'impératif d'accélérer l'achèvement des travaux restants et de livrer le projet dans les plus brefs délais.

Il a également instruit les services de la commune à l'effet de prendre les mesures nécessaires pour entamer l'équipement du siège, en prévision de sa réception et de sa mise en service "dans les plus brefs délais". La

même source a rappelé que la réalisation de cet important équipement public s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les structures administratives et à rapprocher l'administration du citoyen.

Elle a souligné que sa conception répond à des normes modernes permettant d'améliorer les conditions de travail des employés et d'assurer un meilleur

accueil des citoyens. Ce projet, conçu sous forme d'un complexe administratif regroupant la majorité des services communaux, devrait contribuer à améliorer l'organisation interne et à faciliter les démarches quotidiennes, en adéquation avec la politique de modernisation de l'administration locale et de mise à niveau des équipements publics, selon la même source.

CONSTANTINE. UNIVERSITÉ SALAH BOUBNIDER

Colloque international sur les avancées en chirurgie esthétique et réparatrice des brûlures

La Faculté de médecine de l'Université Salah Boubnider (Constantine 3) a abrité, jeudi, les travaux du premier colloque international consacré aux dernières avancées en chirurgie esthétique et réparatrice des brûlures, réunissant des médecins et enseignants-chercheurs nationaux et internationaux. Organisée en coordination avec le Centre hospitalo-universitaire Dr Abdesselam Ben Badis de Constantine, cette rencontre scientifique a rassemblé une élite de spécialistes en chirurgie

plastique et en traitement des brûlures. Elle a été marquée par la présentation des techniques thérapeutiques les plus récentes, des approches innovantes de prise en charge des patients brûlés, ainsi que par le partage d'expériences scientifiques issues de divers contextes internationaux.

Le professeur Zahia Hazmoun, présidente du comité d'organisation et chef de service de chirurgie plastique et des brûlés au CHU Dr Ben Badis, a souligné, dans une déclaration aux médias,

que cette spécialité, encore relativement récente en Algérie, connaît une évolution constante. Elle a insisté sur le rôle déterminant de telles rencontres dans l'actualisation des connaissances médicales et l'amélioration qualitative de la prise en charge des patients. Pour sa part, le doyen de la Faculté de médecine de l'Université Salah Boubnider (Constantine 3), le professeur Mahdjoub Bouzitouna, a mis en exergue la portée stratégique de ce colloque en tant qu'espace privilégié de dialogue scientifique entre praticiens algériens et leurs homologues étrangers.

Il a également relevé le caractère transversal de cette discipline, en interaction avec plusieurs autres spécialités médicales, tout en exprimant le souhait de voir se pérenniser ce type d'initiatives à l'avenir.

De son côté, le professeur Abchiche Mohamed Ramadane, spécialiste en chirurgie plastique pédiatrique à l'hôpital de Zéralda (Alger), a affirmé que l'Algérie a enregistré des avancées notables dans la prise en charge des brûlures, malgré les contraintes antérieures liées à l'insuffisance de certaines technologies. Il a ajouté que l'intégration des moyens modernes contribuera significativement à l'amélioration des résultats thérapeutiques.

SÉTIF. AVEC LA PARTICIPATION DE 70 EXPOSANTS

Ouverture du Salon national "Kids Expo"

Soixante-dix (70) exposants prennent part au Salon national "Kids Expo" dédié aux enfants, dont l'ouverture a eu lieu jeudi sur l'esplanade sud du parc d'attractions au centre-ville de Sétif, dans une initiative visant à offrir un espace alliant éducation, loisirs et shopping. Organisée à l'initiative de l'Office de culture et tourisme de la commune de Sétif, en coordination avec une entreprise privée, cette manifestation, inaugurée par les autorités de la commune et de la daïra de Sétif, comprend divers stands proposant des produits destinés aux enfants, notamment des jouets, des livres, du lait infantile, ainsi que des articles de soins corporels et des confiseries. Le salon "Kids Expo" propose également des activités récréatives et éducatives, ainsi que des ateliers pédagogiques et interactifs au profit des enfants, incluant le dessin et les travaux manuels. Des spectacles d'animation, des tours de magie, des concours et des tombolas figurent également au programme, attirant les familles et offrant aux enfants une occasion de se divertir en cette période de vacances scolaires de printemps. En marge de l'ouverture, le directeur de l'Office du tourisme et de la culture de la commune de Sétif, Khaled Mehennaoui, a indiqué que cet événement vise à dynamiser l'activité culturelle dans la wilaya et à encourager les entreprises et marques nationales à se rapprocher de la famille algérienne pour faire connaître leurs produits et services, dans une démarche alliant loisirs et éducation. Par ailleurs, un espace de santé a été également programmé, en marge de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 30 mars courant, pour offrir gratuitement des examens et des consultations médicales et psychologiques, sous la supervision de l'association nationale "Aman pour la Santé", selon les organisateurs.

CHLEF. SÛRETÉ DE WILAYA

Lancement d'un programme de sensibilisation contre les accidents de la route

Les services de sécurité de la wilaya de Chlef ont lancé, à l'occasion des vacances scolaires de printemps, un vaste programme de sensibilisation contre les accidents de la route et les fléaux sociaux, a rapporté un communiqué des services de sécurité. La même source a précisé que, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de sécurité prévu à l'occasion des vacances scolaires de printemps, et dans le but de renforcer la sécurité routière et la prévention des différents fléaux sociaux, les services de sécurité de la wilaya de Chlef ont lancé un programme de sensibilisation comprenant des activités de communication menées sur le terrain par des agents de police, en coordination avec les partenaires sociaux et sécuritaires. Cette campagne de sensibilisation vise à promouvoir le travail de proximité, à ancrer une culture de la prévention et à renforcer la sensibilisation à la sécurité parmi les jeunes générations, concernant les accidents de la route et les fléaux sociaux.

TIPASA. EN PRÉVISION DE LA SAISON ESTIVALE

Aménagement d'une place publique de 10 hectares

Une place publique de 10 hectares sera aménagée à l'entrée-est de la ville de Tipasa afin de renforcer ses capacités d'accueil touristique, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Ce projet, destiné à améliorer les conditions d'accueil des visiteurs tout au long de l'année, porte sur la réalisation d'un espace pouvant accueillir près de 20.000 personnes, en perspective de la prochaine saison estivale, selon la même source. La direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction a été chargée de la mise en œuvre de certains équipements et a lancé une étude technique de ce projet, inscrit dans le cadre des opérations d'embellissement urbain et de création d'espaces attractifs. Lors d'une réunion tenue mercredi au siège de la wilaya, le wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoulia, a souligné l'impératif d'accélérer les procédures administratives et techniques, tout en veillant à l'aspect esthétique de ce futur espace appelé à constituer la vitrine de la ville.

UN ANTIDOULEUR CONTREFAIT POTENTIELLEMENT MORTEL

Appel à la vigilance absolue

Les autorités sanitaires ont lancé une alerte urgente concernant la circulation d'un médicament contrefait portant le nom « Escodyne », dont la consommation pourrait représenter un danger grave pour la santé publique.

Selon les premières informations, ce produit aurait été introduit en Algérie par des réseaux extérieurs, échappant ainsi aux circuits officiels de distribution des médicaments. Présenté comme un antalgique destiné à soulager les maux de tête, ce faux médicament pourrait entraîner de graves complications pouvant aller jusqu'au décès dans un délai de cinq jours après sa consommation. Face à cette situation préoccupante, les autorités ont appelé l'ensemble des



établissements de santé, pharmaciens et professionnels du secteur médical à faire preuve d'une vigilance accrue. Il leur est demandé de signaler immédiatement toute présence ou tentative de distribution de ce produit suspect afin de permettre aux services compétents d'intervenir rapidement et de protéger la population. Cette alerte s'inscrit dans le cadre des efforts visant à lutter contre la circulation des médicaments falsifiés, un phénomène qui constitue une menace croissante pour la sécurité sanitaire.

Ania N.

SIMEM 2026 À ORAN

L'IA et les innovations médicales à l'honneur

La ville d'Oran s'apprête à accueillir, du 8 au 11 avril 2026, la 28^e édition du SIMEM – Salon International de la Santé, l'un des plus importants événements professionnels dédiés au secteur médical en Algérie et en Afrique du Nord. Organisé dans un contexte marqué par la digitalisation progressive du système de santé, l'essor de l'intelligence artificielle en médecine et la modernisation des infrastructures hospitalières, le SIMEM s'impose comme une plateforme stratégique d'échanges, d'innovation et de coopération internationale. L'événement confirme également le positionnement croissant de l'Algérie comme hub régional pour les technologies médicales et la coopération sanitaire à destination du continent africain. « Le SIMEM est aujourd'hui bien plus qu'un salon professionnel. Il est devenu un espace stratégique

520 FIRMES ISSUES DE 36 PAYS

Cette édition 2026 réunira 188 exposants représentant plus de 500 firmes issues de 36 pays, confirmant l'intérêt croissant des industriels internationaux pour le marché algérien de la santé. Parmi les participants figurent plusieurs entreprises leaders venues notamment de Chine, de Turquie, d'Italie, d'Allemagne, d'Inde et d'autres pays européens, qui présenteront leurs dernières innovations dans les domaines des technologies médicales, des équipements hospitaliers, des dispositifs médicaux et des solutions digitales pour la gestion des établissements de santé.

tion des établissements de santé. **LA PRODUCTION NATIONALE À L'HONNEUR** Le SIMEM 2026 mettra également en avant la montée en puissance de l'industrie médicale nationale, notamment dans la fabrication de réactifs de laboratoire, d'équipements techniques et de certains dispositifs médicaux.

DES JOURNÉES SCIENTIFIQUES DÉDIÉES AUX AVANCÉES MÉDICALES

Au-delà de l'exposition, le salon constitue également un espace de réflexion scientifique et médicale. Les Journées scientifiques du SIMEM réuniront experts, professeurs et praticiens autour d'un large éventail de spécialités, notamment : Les pathologies cardiovasculaires et respiratoires, La biologie médicale, L'oncologie, la chirurgie spécialisée, l'imagerie médicale, l'intelli-

gence artificielle appliquée à la médecine. En parallèle, la plateforme Talk & Show proposera des sessions d'échanges consacrées aux enjeux contemporains de la pratique médicale et de l'organisation des soins, offrant un cadre de dialogue entre professionnels de santé, industriels et décideurs.

UN CARREFOUR RÉGIONAL DE L'INNOVATION MÉDICALE

Au fil des éditions, le SIMEM s'est imposé comme un carrefour régional de l'innovation médicale, du transfert de savoir-faire et des partenariats scientifiques et industriels. L'événement contribue ainsi à renforcer le rôle de l'Algérie dans l'écosystème de la santé en Afrique et à favoriser les collaborations entre acteurs publics, privés et académiques.

A. N.

EXPLOIT MÉDICAL INÉDIT EN AFRIQUE

Le CHU d'Oran réussit deux interventions avec la technologie TriClip

Le service de cardiologie du Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) d'Oran vient de marquer l'histoire médicale en réalisant avec succès deux interventions inédites sur la valve tricuspide grâce à la technologie TriClip. Ces procédures ont été pratiquées sur des patientes âgées de 72 et 73 ans, souffrant d'une insuffisance sévère de cette valve cardiaque, une pathologie complexe entraînant fatigue intense, essoufflement et détérioration rapide de la qualité de vie. La chirurgie traditionnelle, trop risquée pour ces patientes en raison de leur âge et de leur état de santé, a été remplacée par une approche mini-invasive offrant sécurité et efficacité. La technique TriClip consiste à introduire un dispositif miniature via une veine de la cuisse, puis à le guider par cathéter jusqu'au cœur. Le clip rapproche les feuillets de la valve tricuspide, réduisant le reflux sanguin et rétablissant une circulation plus stable. Cette approche réduit significativement les risques opératoires, la durée d'hospitalisation et le temps de récupération. Tout en maintenant une précision optimale grâce à un guidage échographique et radiologique. Le CHU d'Oran signe une première médicale en Afrique avec un appui international. La professeure Nadia Laaradj a dirigé l'équipe nationale qui a réalisé les interventions, avec l'assistance du docteur Aoumer et la collaboration du Dr Marco Di Marco, expert italien. Ce partenariat souligne l'importance de la coopération internationale pour le transfert des technologies de pointe et le renforcement des compétences locales. Selon la professeure Laaradj, « la réussite de ces deux interventions constitue une étape historique pour la cardiologie en Algérie et en

Afrique ». Mettant en avant le travail collectif et l'effort constant de formation et de modernisation du service de cardiologie du CHU d'Oran. La technologie TriClip ouvre de nouvelles perspectives pour les patients souffrant de maladies cardiaques complexes, souvent sous-diagnostiquées et difficiles à traiter. Son adoption par l'Algérie en fait le premier pays africain à utiliser cette technique. Positionnant le pays à l'avant-garde de la cardiologie interventionnelle sur le continent. Les responsables du CHU d'Oran visent désormais à étendre l'usage de TriClip à un plus grand nombre de patients et à renforcer la formation des équipes médicales. L'objectif est de transformer l'établissement en véritable pôle d'excellence régional, offrant des soins cardiaques de niveau international.

Lydia Zeggane

ALLERGIES SAISONNIÈRES : Comment se protéger du pollen au printemps ?



En ce début du printemps, l'allergie au pollen refait surface. Elle se caractérise par un ensemble de symptômes provoqués par l'exposition au pollen. Ces manifestations surviennent généralement avec l'arrivée des beaux jours, durant la période de pollinisation des végétaux, et peuvent persister jusqu'à l'automne. Le pollen présent dans l'air pénètre les voies respiratoires et entre en contact avec les yeux, provoquant une inflammation plus ou moins grave chez les personnes allergiques. L'allergie au pollen, ou le rhume des foins, se manifeste lorsqu'une personne allergique inhale ou reçoit dans les yeux les pollens provenant d'arbres ou de graminées. Ce contact avec l'allergène entraîne une inflammation au niveau des yeux (conjonctivite) et au niveau des muqueuses du nez (rhinite). Les symptômes les plus fréquents de ces affections sont les suivants : yeux larmoyants, piquants, nez qui coule ou nez obstrué, gorge irritée...De plus, les substances inflammatoires telles que l'histamine, libérées par le corps pour combattre l'agent allergène, entraînent une altération de la qualité du sommeil et, par conséquent, une fatigue certaine. Une personne atteinte de rhume des foins souffre tous les ans, à la même période à peu près, des mêmes symptômes, dont la durée et l'intensité peuvent varier. Les allergies au pollen sont la plupart du temps bénignes et se traduisent par une rhinite allergique (éternuements, nez bouché et/ou qui coule, yeux larmoyants). Des formes plus sévères peuvent apparaître, notamment chez les personnes avec une fragilité respiratoire, comme de l'asthme par exemple. Lors des périodes de pollinisation, les allergies au pollen peuvent être provoquées par des pollens d'arbres (entre février et mai), de graminées (de mai à juillet) ou par des herbacées et de l'ambroisie (juillet à octobre). Gardez à l'esprit que la plupart des personnes allergiques au pollen ne réagissent qu'à quelques-uns, voire un seul de ces allergènes. Consultez votre médecin pour identifier les allergènes auxquels vous êtes sensible. Les bons gestes à adopter pour soulager les symptômes d'une allergie au pollen : Aérer son logement aux bons moments ; privilégiez tôt le matin ou tard le soir, lorsque la concentration de pollen est plus faible. Porter des lunettes de soleil : elles limitent le contact du pollen avec les yeux. Se laver régulièrement : douche et lavage des cheveux le soir pour éliminer les particules de pollen. Changer de vêtements après une sortie : éviter de ramener le pollen à l'intérieur. Nettoyer son intérieur : aspirer fréquemment et dépoussiérer avec un chiffon humide. Éviter de sortir en cas de pic pollinique notamment les jours venteux ou en période de forte concentration. Garder les vitres fermées en voiture : surtout lors des déplacements à la campagne. Suivre un traitement adapté.

L. Z.

LA FIFA FIXE À 26 JOUEURS LES LISTES DU MONDIAL

Petkovic à l'heure des choix avant le 30 mai

À moins de quelques semaines d'un tournant décisif dans la préparation de la prochaine Coupe du monde 2026, la sélection algérienne entre dans une phase charnière de sa construction.

La Fédération internationale de football a en effet fixé au 30 mai 2026 la date limite pour la transmission des listes définitives des équipes qualifiées, imposant ainsi un calendrier serré aux sélectionneurs. Pour l'entraîneur national Vladimir Petković, l'échéance n'est plus lointaine : il lui faudra trancher, observer, comparer, puis arrêter une liste de 26 joueurs appelés à défendre les couleurs de l'Algérie lors de ce rendez-vous planétaire.

Cette édition du Mondial revêt une importance particulière pour les Verts. Il s'agit de leur cinquième participation à la plus prestigieuse des compétitions internationales, mais surtout de la première depuis douze ans. Une absence prolongée qui nourrit à la fois une attente immense et une pression certaine autour du groupe et de son encadrement technique. Dans ce contexte, chaque décision comptera, chaque choix sera scruté, et la constitution de la liste finale s'annonce comme un exercice délicat.

D'ores et déjà, la concurrence s'annonce rude pour intégrer le groupe des 26. Si Vladimir Petković semble avoir une idée relativement claire de l'ossature de son équipe, de nombreuses incertitudes subsistent, notamment concernant les derniers postes. La densité de l'effectif, renforcée par l'émergence de nouveaux talents et la présence de joueurs confirmés évoluant dans des championnats relevés, complique encore davantage la tâche du sélectionneur.

Le stage de préparation actuellement en cours, qui doit s'achever le 31 mars à Turin par une confrontation face à l'Uruguay, constitue à cet égard une étape cruciale. Ce rendez-vous permettra au staff technique d'évaluer l'état de forme des joueurs, leur capacité à s'intégrer dans le projet de jeu, ainsi que leur aptitude à répondre aux exigences du très haut niveau. Au-delà du



PH : DR

simple résultat, c'est bien la cohésion du groupe et la pertinence des choix tactiques qui seront au cœur des observations.

Par ailleurs, ce calendrier offre également à Petković l'opportunité de suivre ses joueurs jusqu'à la fin de la saison avec leurs clubs respectifs. Une période déterminante, durant laquelle la forme physique, la régularité des performances et la gestion des blessures joueront un rôle clé dans la sélection finale. Dans une compétition aussi exigeante que la Coupe du monde, la fraîcheur athlétique et la constance sont souvent des facteurs décisifs.

Du côté de la FIFA, la décision de maintenir le nombre de joueurs à 26 dans les listes officielles a été confirmée pour cette édition 2026, qui se déroulera aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Un choix qui s'inscrit dans la continuité des dernières compétitions internationales, et qui répond à une logique bien précise : offrir davantage de flexibilité aux sélectionneurs face aux aléas physiques et à l'intensité du calendrier.

Avec un groupe élargi, les staffs techniques disposent en effet de solutions supplémentaires pour faire face aux blessures, à

la fatigue accumulée ou encore aux suspensions. Cette marge de manœuvre accrue est d'autant plus précieuse dans un tournoi qui s'annonce particulièrement dense, avec un enchaînement rapide des rencontres et un niveau de compétition très élevé.

Pour l'Algérie, cette configuration pourrait s'avérer déterminante. Elle permet d'intégrer des profils variés, d'équilibrer les lignes et d'anticiper différents scénarios de jeu. Mais elle ne réduit en rien la difficulté du choix final : au contraire, elle accentue la compétition interne et oblige chaque joueur à se surpasser pour espérer figurer sur la liste.

À l'approche de l'échéance du 30 mai, tous les regards sont désormais tournés vers Vladimir Petković. Entre certitudes et interrogations, entre expérience et jeunesse, le sélectionneur devra bâtir un groupe capable de porter les ambitions d'un pays tout entier. Car au-delà des noms, c'est une véritable dynamique collective qu'il faudra construire pour espérer briller sur la scène mondiale et marquer, enfin, le retour de l'Algérie au premier plan du football international.

Hakim S.

SÉLECTION NATIONALE

Petković défend ses choix, le débat enfle sur les locaux

Les récentes déclarations du sélectionneur national, Vladimir Petković, relancent un débat de plus en plus présent dans le paysage footballistique algérien : celui de la place accordée aux joueurs évoluant dans le championnat local, et plus particulièrement la question sensible du poste de gardien de but. Dans ses propos, tenus jeudi passé à la veille du match contre le Guatemala, l'ancien entraîneur de l'équipe de Suisse a tenu à clarifier sa méthode de travail. Il affirme notamment que l'essentiel ne réside pas dans ses déplacements pour superviser les joueurs — que ce soit à Dortmund ou à Chlef — mais bien dans leurs performances en club. Une manière de relativiser les critiques concernant un supposé manque de suivi du championnat local. Selon lui, « ce n'est pas important de se déplacer, mais ce que montrent les joueurs avec leurs clubs ».

Il insiste également sur le fait que des joueurs locaux sont régulièrement convoqués lors des stages de l'équipe nationale, preuve — selon lui — que le championnat algérien reste une source de talents. Il ajoute qu'il n'existe aucune distinction entre joueur local et joueur expatrié, affirmant que la sélection se fait

uniquement sur la base du mérite et de la qualité : « nous choisissons les meilleurs ».

UNE RÉALITÉ CONTESTÉE SUR LE TERRAIN

Cependant, ces déclarations peinent à convaincre une partie des observateurs et des supporters. Car dans les faits, beaucoup estiment que les joueurs locaux, malgré leur présence ponctuelle en stage, restent marginalisés lorsqu'il s'agit des matchs officiels. Cette perception est encore plus marquée au poste de gardien de but.

Historiquement, l'Algérie a souvent fait confiance à des gardiens formés localement, issus du championnat national. Mais depuis l'arrivée de Petković, certains dénoncent une tendance claire à privilégier des profils évoluant à l'étranger, au détriment des gardiens locaux pourtant performants avec leurs clubs.

D'ailleurs, le poste de gardien est devenu le symbole de cette controverse. Plusieurs portiers du championnat algérien enchaînent les bonnes performances, affichant régularité et solidité. Pourtant, ils semblent rarement obtenir de véritables opportunités en sélection, au-delà de simples convocations sans lendemain.

Les critiques pointent du doigt un manque de confiance implicite envers le niveau du cru, notamment dans un poste aussi crucial. Certains analystes estiment que le sélectionneur privilégie l'expérience européenne ou la formation étrangère, même lorsque les performances ne justifient pas toujours ce choix.

Cette situation alimente un sentiment d'injustice chez les acteurs du championnat algérien, qui considèrent que leurs efforts ne sont pas récompensés à leur juste valeur.

UN DISCOURS EN DÉCALAGE AVEC LA PERCEPTION GÉNÉRALE

Le discours de Petković, axé sur la méritocratie et l'égalité de traitement, contraste donc avec la perception dominante. Pour ses détracteurs, il existe bel et bien une hiérarchie implicite où le joueur expatrié bénéficie d'un avantage, notamment en termes de confiance et de continuité.

Certains vont plus loin en évoquant une forme de marginalisation structurelle, où les joueurs locaux servent davantage de solutions d'appoint que de véritables options compétitives.

De son côté, Petković met en avant un autre élément clé : la cohésion du groupe. Il affirme que le plus important reste « l'es-

prit positif » et la dynamique collective, estimant que l'équipe actuelle évolue « dans la bonne direction ». Cet argument de stabilité peut expliquer une certaine continuité dans ses choix, notamment au poste de gardien, où la confiance et la régularité sont essentielles. Mais là encore, les critiques persistent : pourquoi cette stabilité ne pourrait-elle pas inclure davantage de joueurs locaux ?

Au final, la question dépasse largement le simple cas des gardiens de but. Elle touche à la philosophie globale de la sélection nationale, à la valorisation du championnat local et à la relation entre football du cru et diaspora.

Les prochaines listes de Vladimir Petković seront scrutées avec attention, notamment pour voir si ses paroles se traduiront concrètement sur le terrain. Car au-delà des déclarations, ce sont les choix sportifs qui façonneront durablement la confiance — ou la défiance — envers son projet.

Dans un pays où le football est profondément ancré dans la culture populaire, la question de la représentation des joueurs locaux n'est pas anodine. Elle touche à l'identité même de l'équipe nationale et à la reconnaissance du travail accompli sur les terrains algériens.

H. S.

UNE DÉLÉGATION DU CLUB FRANÇAIS S'EST RENDUE À CIRTÀ

Le CS Constantine ouvre la voie à une coopération avec Angers SCO

Le CS Constantine franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de développement en s'ouvrant à l'international. Le club de Ligue 1 algérienne a accueilli, jeudi passé, une délégation de haut niveau d'Angers SCO, club de l'élite française, marquant ainsi le début d'un partenariat prometteur entre les deux institutions.

La rencontre s'est tenue en présence du directeur général par intérim du club constantinois, Tarek Arama, qui a reçu le président du club angevin, Saïd Chabane, accompagné de plusieurs membres de son équipe dirigeante. Cette visite s'inscrit dans une dynamique d'ouverture et de modernisation du CSC, désireux de s'inspirer de modèles européens pour structurer davantage son fonction-



nement. Au cœur des discussions, les deux parties ont exploré les modalités de mise en œuvre d'un accord de partenariat et de jumelage. Celui-ci vise notamment à instaurer un échange de savoir-faire, tant sur le plan administratif que technique. L'objectif est clair : permettre au CS Constantine de bénéficier de l'expertise d'un club évoluant dans un environnement professionnel européen, tout en valorisant son propre potentiel.

Parmi les axes majeurs de cette coopération figure également la formation des jeunes talents. Le club algérien pourrait ainsi tirer profit des infrastructures modernes et des installations de pointe d'Angers SCO, reconnues pour leur rôle dans le développement des joueurs. Une opportunité précieuse pour renforcer la politique de formation du CSC et favoriser l'émergence de nouvelles générations de footballeurs.

Les discussions ont également porté sur l'organisation d'une rencontre amicale de prestige

entre les deux équipes. Prévue pour l'été prochain, cette affiche constituerait un événement sportif de premier plan, susceptible d'attirer un large public et de renforcer les liens entre les deux clubs.

De son côté, Saïd Chabane n'a pas caché son admiration pour les installations du club constantinois, saluant notamment la qualité des infrastructures de base ainsi que le stade Chahid Hamlaoui, véritable joyau du football dans l'Est algérien. Il a souligné que le CS Constantine dispose de tous les atouts nécessaires pour réussir sa transition vers un modèle plus professionnel et compétitif.

Cette initiative illustre la volonté du CS Constantine de s'inscrire dans une dynamique de progrès et d'ouverture. En multipliant les partenariats internationaux, le club espère non seulement améliorer ses performances sportives, mais aussi renforcer son rayonnement au-delà des frontières nationales.

Hakim S.

Contrat de sponsoring de deux ans avec Ooredoo

Le Club Sportif Constantinois (CSC), pensionnaire du Championnat de Ligue 1 "Mobilis" de football, a officialisé la signature d'un contrat de sponsoring avec l'opérateur de télécommunications Ooredoo pour une durée de deux ans, en vue de consolider les ressources financières du club et rehausser son image marketing, a fait

savoir jeudi la direction du club dans un communiqué. Le communiqué précise que ce partenariat s'insère dans la stratégie globale de la direction du CSC, orientée vers la diversification des sources de financement et l'ouverture à des marques d'envergure, afin de renforcer la stabilité du club et d'accroître sa compétitivité à court et moyen termes.

Cet accord constitue, selon la même source, un appui financier substantiel destiné à accompagner le club dans l'ensemble de ses projets, qu'il s'agisse de l'équipe première ou du développement des catégories de jeunes, dans l'optique d'édifier une base sportive solide et durable. Par ailleurs, cette initiative reflète la confiance croissante dont jouit le CS Constantine auprès des partenaires économiques, en tant qu'entité sportive attractive, capable de mobiliser des institutions nationales et internationales de premier plan.

Cette coopération est également appelée à contribuer à la consolidation de la stabilité financière du club, un facteur déterminant pour l'atteinte des objectifs sportifs fixés, notamment au regard des ambitions nourries par ses supporters de renouer avec les titres. Les dirigeants du CS Constantine misent sur ce partenariat pour impulser une nouvelle dynamique au sein du club, fondée sur une gestion professionnelle et l'élargissement du réseau de partenaires, renforçant ainsi davantage sa position au sein de l'élite du football national.

LIGUE 2

Les play-offs d'accession auront lieu en mai prochain

Les play-offs d'accession en Ligue 1 Mobilis se disputeront les 8 et 9 mai pour les demi-finales, tandis que la finale est fixée au 15 du même mois, a annoncé mercredi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Les rencontres se dérouleront avec l'assistance de la VAR et seront dirigées par des arbitres internationaux, dans le but de garantir les meilleures conditions d'arbitrage, précise l'instance fédérale à l'issue de la réunion de son Bureau fédéral tenue mardi par visioconférence. Pour rappel, lors de la réunion du Bureau fédéral de la FAF, tenue le 31 mai 2025 à Oran, les membres de cette instance avaient adopté une nouvelle formule d'accession et de relégation entre la Ligue 2 et la Ligue 1 pour la saison 2025/2026.

Ainsi, à l'issue de la saison 2025/2026, les clubs classés 14e, 15e et 16e de la Ligue 1 seront relégués en Ligue 2 amateur. Les 1ers de chaque groupe de la Ligue 2 amateur (Centre-Est et Centre-Ouest) accéderont directement en Ligue 1. Les 2e et 3e de chaque groupe disputeront, eux, un tournoi de play-offs, à l'issue duquel un troisième club accèdera également en Ligue 1. Les demi-finales mettront aux prises le 2e du groupe A contre le 3e du groupe B et le 2e du groupe B contre le 3e du groupe A. Les vainqueurs des demi-finales s'affronteront en finale et le vainqueur sera promu en Ligue 1. Par ailleurs, les clubs n'ayant pas encore régularisé leurs dettes sont mis en demeure de le faire avant le 22 avril. A défaut, des mesures coercitives seront appliquées, conformément à la réglementation en vigueur, souligne la même source.

ÉQUIPE NATIONALE FÉMININE

Deux matchs amicaux face à l'Afrique du Sud en avril

La sélection nationale féminine de football disputera deux matchs amicaux face à son homologue sud-africain à Johannesburg, les 14 et 17 avril 2026, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Ces deux rencontres amicales, s'inscrivent dans le cadre de la préparation de la sélection algérienne en vue de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026, prévue du 25 juillet au 16 août prochains, selon la même source. L'équipe algérienne sous la conduite du sélectionneur Farid Benstiti effectuera un stage de préparation qui débutera le 7 avril prochain à Alger et se poursuivra jusqu'au 10 avril, avant le départ de la délégation vers l'Afrique du Sud. Pour rappel, la sélection algérienne féminine de football avait disputé deux rencontres amicales début mars au Caire contre son homologue égyptienne remportées (3-0) et (3-2). La sélection algérienne, qui prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, évoluera dans le groupe A, en compagnie du Maroc, du Sénégal et du Kenya. Lors de la précédente édition disputée en 2024 (décalée à 2025), les joueuses du coach national, Farid Benstiti, avaient réalisé une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4). Les Algériennes avaient validé leur ticket pour la phase finale de la CAN-2026 après leur victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1 à Oran et 1-0 à Douala) en octobre 2025.

AFFAIRE DU TROPHÉE AFRICAIN RETIRÉ AU SÉNÉGAL

Le président de la FSF dénonce un "hold-up administratif"

Le ton était grave, les mots soigneusement pesés mais sans équivoque. Lors d'une conférence de presse tenue jeudi dans la capitale française, Abdallah Fall, président de la fédération sénégalaise, a livré une déclaration offensive, révélant l'ampleur d'une crise qui dépasse désormais le simple cadre sportif.

Face à ce qu'il qualifie de "plus grande opération de spoliation administrative de l'histoire de notre sport", le dirigeant sénégalais a annoncé un recours officiel devant le Tribunal arbitral du sport (TAS), après la récente décision de la CAF de retirer à la sélection de son pays le trophée de la précédente CAN au profit du Maroc.

Devant un parterre de journalistes, Abdallah Fall n'a pas cherché à tempérer ses propos. Selon lui, le Sénégal serait aujourd'hui victime d'une décision injuste, voire illégitime, dont les conséquences pourraient porter un coup sévère à l'image et à l'intégrité du sport africain.

« Nous faisons face à la plus grande opération de vol administratif de l'histoire de notre discipline, et le Sénégal refuse d'accepter cette situation », a-t-il déclaré, dénonçant un processus opaque et biaisé. Sans entrer dans tous les détails juridiques du dossier, le respon-

sable a laissé entendre que des décisions prises en dehors du terrain auraient injustement pénalisé son pays.

Au-delà de la controverse, c'est la nature même du conflit qui inquiète. Pour Abdallah Fall, il ne s'agit plus seulement d'un litige sportif classique : « Notre combat dépasse désormais le terrain et la justice sportive. Il s'agit de défendre l'honneur de nos joueurs. »

L'OMBRE D'UN "CHANTAGE DIPLOMATIQUE"

L'un des points les plus marquants de cette intervention reste l'évocation explicite d'un "chantage diplomatique". Une accusation lourde, qui suggère des pressions extérieures visant à influencer l'issue du dossier.

« Le chantage diplomatique est inacceptable. La situation est grave », a martelé le président, visiblement déterminé à internationaliser l'affaire. Cette déclaration ouvre la porte à une dimension géopolitique



du conflit, où les rapports de force dépasseraient les seules instances sportives.

Si Abdallah Fall n'a pas nommé directement les acteurs impliqués, ses propos laissent entendre que des intérêts extérieurs pourraient peser sur les décisions, remettant en question l'équité et la neutralité du système.

Face à cette situation jugée critique, la fédération sénégalaise a décidé de porter l'affaire devant le Tribunal arbitral du sport, considéré comme la plus haute juridiction en matière de litiges sportifs internationaux.

« C'est pour cette raison que nous saisissons aujourd'hui le TAS », a confirmé Abdallah Fall, précisant que cette décision n'a pas été prise à la légère. Le recours à cette instance marque une étape décisive, souvent perçue comme le dernier rempart juridique pour les fédérations et les athlètes.

Conscient de l'importance de l'enjeu, le Sénégal s'est entouré d'un dispositif solide. « Pour mener cette bataille, nous avons constitué une équipe juridique expérimentée », a-t-il ajouté, soulignant la volonté de son pays de défendre sa

position avec rigueur et détermination. Cette crise intervient dans un contexte où les enjeux financiers, politiques et médiatiques du sport n'ont jamais été aussi élevés. Chaque décision, chaque sanction, peut avoir des répercussions bien au-delà du terrain.

En adoptant une posture offensive, Abdallah Fall envoie un message clair : le Sénégal ne compte pas céder sans combattre.

À ce stade, l'issue du dossier reste incertaine. Le Tribunal arbitral du sport devra examiner les arguments des différentes parties et rendre une décision qui pourrait faire jurisprudence.

Quoi qu'il en soit, cette affaire s'annonce comme un test majeur pour les instances sportives internationales, appelées à garantir transparence, équité et indépendance.

En attendant, le Sénégal campe sur ses positions. Et à travers la voix de son président, c'est tout un pays qui affirme sa détermination à défendre ce qu'il considère comme son droit le plus légitime.

Hakim S.

TOUR D'ALGÉRIE CYCLISTE

Plus de 25 pays attendus pour l'édition 2026

La 26e édition du Tour d'Algérie de cyclisme (TAC-2026), prévue du 17 au 28 avril prochain, devrait enregistrer la participation de plus de 25 pays, a appris l'APS, jeudi, auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Le TAC-2026 se déroulera en plusieurs étapes à travers les wilayas d'Oran, Aïn Témouchent, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mascara, Mostaganem, Chlef, Aïn Defla, Tipaza, Blida, Alger, Boumerdès et Tizi Ouzou. Le coup d'envoi de cette manifestation internationale sera donné le 17 avril depuis la ville d'Oran, tandis que l'arrivée est prévue à Tizi Ouzou le 26 du même mois. Le Tour d'Algérie cycliste sera suivi du Grand Prix international d'Alger, prévu les 27 et 28 avril, selon la même source.

La Fédération a souligné que ces manifestations internationales, inscrites au calendrier de l'Union cycliste internationale, constituent "un moyen efficace de promotion touristique de l'Algérie". Début mars, la Fédération algérienne de cyclisme avait organisé une réunion de coordination élargie, regroupant différents secteurs ministériels, les instances concernées ainsi que des représentants des corps de sécurité, en vue d'assurer une préparation globale de cet événement international. Cette réunion, à laquelle ont pris part le président de la Fédération, Khéireddine Barbari, ainsi que les membres du comité d'organisation, a été

principalement consacrée aux aspects organisationnels, logistiques et sécuritaires, avec un accent particulier sur la nécessité de réunir toutes les conditions de réussite de cette édition, notamment en matière de sécurisation des parcours, d'accueil des délégations participantes et de couverture technique et médiatique. Lors de cette rencontre, le programme général du Tour a également été présenté, en plus d'un exposé des différentes com-

pétitions internationales de cyclisme que la capitale abritera au cours du mois de mai prochain.

Pour rappel, le coureur algérien Hamza Amari (Team Madar Pro-Cycling) avait remporté le Tour d'Algérie cycliste (TAC-2025), lors de la dernière étape courue entre Ouargla et Hassi Messaoud sur une distance de 83,5 km, et remportée par son compatriote et coéquipier, Hamza Yacine.

FAF

Deux tournois pour les U13 et U17 du 30 mars au 4 avril à Oran

La Direction technique nationale de la Fédération algérienne de football (DTN/FAF) a annoncé mercredi l'organisation de deux tournois nationaux, entre le 30 mars courant et le 4 avril prochain à Oran, et qui s'inscrivent dans le projet de formation de nouveaux jeunes talents, intitulé "KHODOR AL MUSTAQBAL" (ndlr, Les Verts de demain). Le premier tournoi, prévu du 30 mars au 2 avril à Oran, sera destiné aux jeunes de la catégories des moins de 13 ans et verra la participation des 32 clubs qualifiés à partir des différentes phases wilayas et régionales. Il y aura 5 clubs de la Ligue 1, deux clubs de Ligue 2, deux clubs de la Ligue Inter-régions, trois clubs des Ligues régionales et vingt clubs des Ligues de wilayas. Le deuxième tournoi destiné aux jeunes de moins de 17 ans, se déroulera du 2 au 4 avril, également à Oran, avec la participation des neuf sélections régionales. Le Directeur technique national, Ali Moucer, a profité de sa présence à la réunion du Bureau Fédéral tenue mardi en Visioconférence, pour dresser un exposé sur l'exécution des différents programmes de formation en cours à travers plusieurs régions du pays, ainsi que les différents tournois de jeunes programmés en cette fin de saison.

MONDIAL-2026 (BARRAGES)

L'Italie franchit un premier obstacle, le Kosovo aussi

L'Italie, privée de Coupes du monde en 2018 et 2022, a battu l'Irlande du Nord 2 à 0 jeudi à Bergame en demi-finale des barrages et ira chercher mardi en Bosnie l'un des quatre derniers billets promis aux nations européennes pour le Mondial-2026 (11 juin-19 juillet).

Le Kosovo et la Turquie, la Suède et la Pologne, puis la République tchèque et le Danemark se disputeront, mardi également, les trois autres tickets pour la Coupe du monde aux États-Unis, au Mexique et au Canada.

BOSNIE - ITALIE

La Nazionale qui s'est imposée grâce à Sandro Tonali (56e) et Moise Kean (80e), n'a plus participé à un Mondial depuis 2014, une disette inédite dans l'histoire d'une sélection quatre fois championne du monde (1934, 1938, 1982, 2006). Elle jouera sa qualification pour l'Amérique en Bosnie, victorieuse du Pays de Galles aux tirs au but (1-1 ; 4 t.a.b à 2) jeudi à Cardiff. Dans le temps réglementaire de cette demi-finale de barrage européen, les Gallois ont ouvert le score par Daniel James (51e) avant que les Bosniens n'égalisent par leur capitaine Edin Dzeko (86e).

KOSOVO - TURQUIE

Au terme d'un match fou, le Kosovo est allé battre la Slovaquie 4-3 jeudi soir à Bratislava pour s'offrir une finale de barrage face à la Turquie, qui a écarté la Roumanie (1-0) un peu plus tôt. Menés 2-1 à la mi-temps, les Kosovars ont renversé le match au retour des vestiaires, grâce à une tête de Fisnik Asllani (2-2, 47e), puis un coup franc direct de Florent Muslija (3-2, 60e), avant que Kreshnik Hajrizi ne mette fin aux espoirs slovaques d'une frappe surpuissante (4-2, 72e). La réaction de David Strelec (4-3, 90+4e) n'a pas changé l'issue du match. Le Kosovo jouera sa première qualification pour un Mondial à domicile face à la Turquie, qui tentera elle de retrouver une compétition qu'elle manque depuis l'édition 2002 terminée à la 3e place. En début de soirée, les Turcs se sont fait peur mais ont réussi à conserver l'avantage acquis grâce à un but du latéral Ferdi Kadioglu (53e), servi parfaitement par le milieu de terrain du Real Madrid Arda Güler.

SUÈDE - POLOGNE

La Suède et la Pologne, vainqueurs respectivement de l'Ukraine (3-1) et de l'Albanie (2-1) jeudi se sont également offert une finale de barrage qu'elles disputeront mardi à Stockholm.

Dans un match délocalisé à Valence (Espagne) en raison de la guerre en Ukraine, la Suède, portée par un triplé de son attaquant vedette Viktor Gyökeres, n'a laissé aucune chance aux Ukrainiens.

L'avant-centre des Gunners a lancé la rencontre dès la sixième minute, fait le break peu après la reprise (51e), avant de tuer tout suspense sur pénalty (73e). Matvei Ponomarenko a sauvé l'honneur en toute fin de match, mais la cause était entendue (90e).

Dans l'autre demi-finale de la voie B, la Pologne, mal embarquée à domicile à Varsovie sur un but d'Arber Hoxha pour l'Albanie peu avant la mi-temps (42e), a tout renversé au retour des vestiaires : d'abord grâce à un but de son capitaine Robert Lewandowski (1-1, 63e), puis par Piotr Zieliński qui a mis fin aux illusions albanaises (2-1, 73e).

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE - DANEMARK

Le dernier ticket de la zone Europe se disputera en République tchèque, victorieuse de l'Irlande aux tirs au but (2-2 ; 4 t.a.b à 3), qui recevra le Danemark face vainqueur 4-0 de la Macédoine du Nord.

UNE PLATEFORME 100 % ALGÉRIENNE

La présidence débarque sur « 1tik.social »

Dans une initiative à la fois symbolique et stratégique, la présidence de la République algérienne a récemment marqué son entrée sur une plateforme numérique nationale baptisée « 1tik.social », un réseau social conçu et développé localement.

Ce geste, en apparence anodin, s'inscrit en réalité dans une dynamique plus large de transformation numérique et relance le débat sur la souveraineté numérique en Algérie.

Pour sa première publication, la présidence a partagé des images du président Abdelmadjid Tebboune accomplissant la prière de l'Aïd à la Grande Mosquée d'Alger, avant de recevoir les vœux de responsables et de membres du corps diplomatique. Ce contenu, également relayé sur des réseaux sociaux internationaux, a suscité une vague de réactions, révélant à la fois la curiosité et l'intérêt des internautes pour cette plateforme encore peu connue du grand public. Au-delà de la dimension communicationnelle, cette initiative est perçue par de nombreux observateurs comme un signal fort en faveur de l'adoption d'outils numériques locaux. Dans un contexte où les plateformes internationales dominent largement les échanges en ligne, l'apparition d'un acteur institutionnel de premier plan sur un réseau national traduit une volonté de rééquilibrage. Certains analystes y voient même les prémices d'un basculement progressif des comptes officiels vers des infrastructures numériques nationales. Une telle orientation s'inscrirait dans les directives présidentielles visant à accélérer la numérisation de l'administration, améliorer les services publics et soutenir les politiques publiques à travers des solutions technologiques locales.

UNE QUESTION DE SOUVERAINETÉ DES DONNÉES

L'enjeu dépasse toutefois la simple diversification des canaux de communication. Pour les spécialistes des médias numériques, la présence de la présidence sur une plateforme nationale renvoie directement à la question de la maîtrise des données. En privilégiant un environnement local, les institutions pourraient réduire leur dépendance aux géants technologiques étrangers et limiter les risques liés à l'exploitation des données par des entités externes. Ce positionnement s'inscrit dans le concept de « souveraineté numérique », de plus en plus évoqué à l'échelle mondiale. Il s'agit, pour un État, de contrôler ses



infrastructures numériques, ses flux d'information et la gestion des données de ses citoyens, tout en garantissant leur sécurité.

UNE PLATEFORME EN PHASE DE DÉCOUVERTE

Lancée en décembre dernier par la startup algérienne INTAJ Digital, la plateforme « 1tik.social » ambitionne de proposer une alternative locale aux réseaux sociaux internationaux. Conçue comme un écosystème numérique intégré, elle combine interaction sociale, création de contenu, divertissement et marketing digital.

Son fondateur, Youcef Touileb, a souligné l'importance de développer une plateforme dédiée aux Algériens, notamment dans un pays où plus de 28 millions d'utilisateurs sont actifs sur les réseaux sociaux. En moins de trois mois, l'application a déjà dépassé les 100 000 téléchargements sur Play Store, un chiffre encourageant mais encore modeste face aux mastodontes mondiaux. L'initiative de la présidence pourrait ainsi contribuer à accroître la visibilité

de la plateforme et à renforcer sa crédibilité auprès du grand public. D'autres acteurs, à l'image de l'opérateur Mobilis, ont déjà utilisé cet espace pour diffuser certaines annonces, participant à son émergence progressive.

ENTRE OPPORTUNITÉ ET LIMITES

Malgré cet élan, plusieurs défis demeurent. Les experts soulignent que la réussite d'un réseau social repose avant tout sur sa capacité à fédérer une large communauté d'utilisateurs. Sans une masse critique suffisante, l'impact en termes d'influence et de diffusion de l'information reste limité. Par ailleurs, des interrogations persistent quant aux garanties offertes en matière de protection des données, de liberté d'expression et de transparence des politiques d'utilisation.

Les plateformes internationales disposent aujourd'hui d'infrastructures avancées, d'algorithmes performants et de standards élevés en matière de sécurité, ce qui constitue un défi de taille pour les alternatives locales.

Certains observateurs établissent un parallèle avec des expériences étrangères, notamment celle de la Chine, qui a réussi à bâtir un écosystème numérique complet et autonome. Toutefois, la transposition de ce modèle reste complexe, compte tenu des différences de contexte politique, économique et technologique.

UNE STRATÉGIE INSPIRÉE DE MODÈLES INTERNATIONAUX

En Algérie, la démarche semble davantage s'inscrire dans une logique progressive, visant à tester l'adhésion du public et à encourager l'émergence d'un tissu numérique local. La présence de la présidence sur « 1tik.social » pourrait ainsi être interprétée comme une phase expérimentale, destinée à évaluer la pertinence d'un tel outil à long terme. Cette initiative ouvre la voie à une réflexion plus large sur l'avenir de la communication institutionnelle en Algérie.

Si elle venait à se renforcer, elle pourrait redéfinir les circuits de diffusion de l'information officielle et favoriser l'émergence d'un espace numérique national plus structuré. Reste à savoir si cette démarche sera accompagnée d'un cadre juridique clair, garantissant à la fois la protection des données et les libertés fondamentales des utilisateurs.

Car au-delà de la technologie, c'est bien la confiance des citoyens qui déterminera le succès ou l'échec de cette ambition numérique. Ainsi, l'arrivée de la présidence sur une plateforme locale ne constitue peut-être qu'un premier pas, mais elle marque déjà un tournant dans la manière dont l'État envisage sa présence dans l'espace numérique.

MDN

Déclaration obligatoire des drones avant le 30 avril 2026

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé une nouvelle mesure encadrant l'utilisation des drones en Algérie. Dans un communiqué officiel, il a appelé l'ensemble des détenteurs de systèmes d'aéronefs sans pilote embarqués à déclarer leurs appareils auprès du Centre national des systèmes d'aéronefs sans pilote embarqués, et ce avant le 30 avril 2026. Cette décision s'inscrit dans le cadre de l'application du décret présidentiel n°21-285 du 13 juillet 2021, qui définit les règles générales régissant l'utilisation des drones sur le territoire national.

Selon le MDN, l'entrée en service du Centre national des systèmes d'aéronefs sans pilote embarqués marque une étape importante dans la mise en œuvre de ce dispositif réglementaire, visant à mieux encadrer un secteur en pleine expansion.

Dans son communiqué, le ministère souligne le caractère obligatoire de cette démarche pour tous les citoyens en possession de drones, quel que soit leur usage. « Les détenteurs de systèmes d'aéronefs sans pilote embarqués sont tenus de déclarer leurs appareils [...] avant le 30 avril 2026, date limite », pré-

cise le texte. L'opération de déclaration devra être effectuée directement auprès du centre concerné. Les propriétaires de drones sont invités à se présenter munis des documents requis, après avoir pris rendez-vous au préalable.

Pour ce faire, deux numéros de téléphone ont été mis à disposition : 021 90 56 69 et 021 90 56 70. Il est également possible de contacter les services compétents par courrier électronique à l'adresse dédiée fournie par le ministère.

Cette mesure vise à instaurer un meilleur contrôle des drones, dont l'usage s'est considérablement démocratisé ces dernières années, notamment dans les domaines de la photographie, de l'agriculture, de la surveillance ou encore des loisirs. Toutefois, cette popularité croissante s'accompagne de préoccupations sécuritaires, en particulier en matière de protection des infrastructures sensibles et de respect de la vie privée.

En centralisant les déclarations, les autorités entendent ainsi disposer d'une base de données fiable permettant d'identifier les appareils en circulation et leurs détenteurs.

TECH EVENT

Global Africa Tech 2026 : une plateforme stratégique pour l'avenir numérique de l'Afrique

Alger abrite, à partir d'aujourd'hui et pendant 72 heures, le premier grand événement continental dédié aux télécommunications et aux technologies, baptisé Global Africa Tech 2026. Ce rendez-vous d'envergure africaine réunit les principaux acteurs du secteur autour des enjeux stratégiques liés à la transformation numérique du continent.

Organisé par les services du ministère de la Poste et des Télécommunications, en collaboration avec l'opérateur public Algérie Télécom, l'événement devrait accueillir plus de 5 000 participants issus de 45 pays. Parmi eux, figurent une cinquantaine de ministres et de décideurs, ainsi que des représentants de grandes entreprises technologiques internationales et des experts de renom dans les domaines des télécommunications, de la technologie et du numérique. Placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette rencontre se tient au Centre international des conférences Abdelatif Rahal, à Alger, sous le slogan : « Tous les réseaux, une convergence ». Selon le ministère de tutelle, ce thème traduit une vision stratégique ambitieuse pour une Afrique unifiée sur le plan numérique. Cette vision repose sur l'intégration des réseaux terrestres, maritimes et satellitaires, avec pour objectif de bâtir un écosystème de communication moderne, sécurisé, flexible et durable. Une telle infrastructure permettrait au continent de mieux s'adapter aux mutations technologiques mondiales et de renforcer sa compétitivité. Considéré comme une plateforme de haut niveau, Global Africa Tech 2026 vise à rassembler les décideurs et les acteurs clés pour engager une réflexion collective sur l'avenir des télécommunications et des technologies en Afrique. Les discussions porteront notamment sur plusieurs axes stratégiques, dont le développement des infrastructures terrestres, le renforcement des réseaux de fibre optique, le lancement d'initiatives avancées dans les communications spatiales et aériennes, ainsi que la sécurisation des câbles sous-marins. L'événement abordera également des thématiques liées à la connexion des ports intelligents, dans une optique de renforcement de l'interconnectivité à l'échelle continentale. L'ensemble de ces initiatives vise à consolider la souveraineté numérique africaine et à favoriser un développement harmonisé des capacités technologiques. Par ailleurs, l'opérateur Ooredoo Algérie participe à cette première édition en tant que sponsor officiel, affirmant ainsi son engagement en faveur de l'innovation et du développement du secteur numérique. La manifestation se déroule du 28 au 30 mars au Centre international des conférences d'Alger. Ce forum stratégique ambitionne également de promouvoir la convergence des politiques publiques, des stratégies d'infrastructure, des dynamiques d'investissement et des écosystèmes d'innovation, dans le cadre d'une vision africaine unifiée de la transformation digitale.

AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

Le Mae russe Sergueï Lavrov la qualifie d'acte de perfidie

Qualifiant l'agression américano-sioniste contre l'Iran, un pays souverain alors que Washington était en plein cœur des négociations avec Téhéran, voire même arrivée à terme, le cheffe de la diplomatie russe a indiqué sur cette guerre contre l'Iran, que « la Russie défend avant tout le droit international ».



du secrétaire à l'Énergie, déclarent qu'ils ont "gracieusement autorisé" la Fédération de Russie à vendre son pétrole qui se trouve déjà en mer, sur des pétroliers. Ce serait comme s'ils disaient "qu'ils profitent de notre bienveillance pendant un mois". En réalité, les pétroliers qui sont en mer et se dirigent vers leur destination continuent d'avancer comme ils le faisaient déjà », a-t-il affirmé. « Nous ne pouvons même pas discuter des questions liées à la levée des sanctions illégales. Elles n'existent pas pour nous, ni pour nos partenaires fiables et intègres », a constaté le ministre russe des Affaires étrangères.

Poursuivant que « lorsque le président américain déclare que le droit international ne l'intéresse pas et qu'il compte se guider par ses propres principes moraux et ses instincts », cela ne peut susciter l'approbation », a souligné le ministre russe des affaires étrangères, lors d'une interview accordée à France Télévisions. À maintes reprises, la Russie a signalé aux Américains qu'il fallait établir un dialogue afin de résoudre l'ensemble des problèmes du golfe Persique et, plus largement, du Moyen-Orient. C'est une région où, chaque fois que les États-Unis et leurs alliés se mêlent aux processus qui s'y déroulent, la situation empire. L'Irak, la Syrie et la Libye ont été dévastés. Quant à la Libye,

d'ailleurs, on ne sait pas quand elle pourra être réunifiée », a-t-il souligné. Selon lui, c'est ce qui se passe actuellement en Iran. « Pour la deuxième fois, l'agression contre l'Iran commence en pleines négociations. Tout le monde en parle. Cela ne peut que soulever des questions à l'égard des négociateurs américains qui "conduisaient" ces efforts politiques et diplomatiques. Lorsque de hauts fonctionnaires de l'administration américaine évoquent avec bravade et fierté les assassinats de sang-froid du Guide suprême de l'Iran et d'autres dirigeants iraniens, il est difficile de qualifier cela autrement que de cynisme », a déclaré le chef de la diplomatie russe, qualifiant l'agression contre la République islamique d'Iran pen-

dant les négociations d'« acte de perfidie ».

« EN RAISON DE LEUR ILLÉGITIMITÉ LES SANCTIONS CONTRE LA RUSSIE N'EXISTENT PAS »

Les sanctions occidentales « n'existent pas » pour la Russie en raison de leur illégitimité. Évoquant les nombreuses sanctions imposées par les États-Unis et les pays européens à l'encontre de la Russie, Sergueï Lavrov a de nouveau souligné leur illégitimité totale, ajoutant que Moscou, « évidemment », ne les applique pas. « Nous ne pouvons pas comprendre ni soutenir la position des États qui sont contraints de se conformer à ces restrictions absolument illégales. Les États-Unis, par la voix du secrétaire au Trésor ou

« L'OTAN EXPLOSERAIT EN UNE SECONDE SI ... » AFFIRME MARIA ZAKHAROVA

L'Otan « exploserait en une seconde » si ne serait-ce que 1% des sanctions imposées par les occidentaux à la Russie et à d'autres pays lui étaient appliquées, selon Maria Zakharova, porte-parole du ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie. indiquant que la prospérité des pays de l'Otan repose sur « des sources extérieures et une manipulation incessante » et partant, poursuit la responsable russe, « ils ne sont ni prêts ni construits pour tenir ne serait-ce qu'un moment », a expliqué Maria Zakharova.

R. I.

UNE ÉTUDE LE RÉVÈLE ET ALERTE

Concentrations élevées de benzène dans le gaz domestique européen

Une étude menée par des chercheurs de Stanford révèle la présence de concentrations élevées de benzène dans le gaz domestique européen, suscitant des préoccupations concernant la qualité de l'air à l'intérieur même des habitations. Une étude publiée le 25 mars par des chercheurs de Stanford et de l'institut PSE Healthy Energy met en évidence la présence de niveaux élevés de benzène dans le gaz domestique en Europe. Cette substance chimique, inodore et cancérigène, est associée notamment à la leucémie et ne présente aucun seuil d'exposition sans risque, selon l'Organisation mondiale de la santé. Les chercheurs ont d'abord analysé des échantillons provenant de 481 résidences dans 17 villes américaines, révélant la présence de benzène dans la quasi-totalité des cas.

APPEL À UNE RÉGLEMENTATION OBLIGEANT LES COMPAGNIES À ÉLIMINER LE BENZÈNE

Le gaz londonien contiendrait ainsi jusqu'à 64 fois plus de benzène que son équivalent américain, contre 73 fois à Amsterdam et 8,5 fois à Milan. « Cela rend les conséquences sur la santé encore plus préoccupantes », a souligné Tamara Sparks, auteure principale de l'étude. Longtemps reléguée au second plan face à la pollution extérieure, la qualité de l'air intérieur suscite un intérêt croissant. Plusieurs travaux ont déjà établi un lien entre l'utilisation de cuisinières à gaz et une hausse des niveaux de dioxyde d'azote, ainsi qu'un risque accru d'asthme et de maladies respiratoires telles que la bron-

chite et la pneumonie chez les enfants. Le danger est d'autant plus grand, notamment en raison du caractère « cumulatif » de l'exposition au benzène, selon Tamara Sparks, qui a affirmé que « des niveaux élevés pendant une courte période peuvent être aussi nocifs, voire plus, que des niveaux plus faibles sur une période plus longue », d'où la recommandation d'adopter une réglementation obligeant les compagnies à éliminer le benzène du

gaz avant sa distribution aux foyers. La question gazière ne cesse décidément pas d'« envenimer » la vie des Européens. Après les répercussions économiques de plus en plus graves sur l'industrie du Vieux Continent après l'abandon du gaz russe, les questions de santé liées aux additifs chimiques du gaz domestique européen viennent alourdir une facture déjà bien salée.

R. I.

BOMBARDEMENTS DE L'OTAN SUR LA YUGOSLAVIE

La Serbie commémore le 27e anniversaire et honore les victimes

La Serbie a organisé une cérémonie dans la ville de Vranje, dans le sud du pays, pour commémorer le 27e anniversaire des bombardements de l'OTAN sur la Yougoslavie et honorer ses victimes. L'OTAN, sous commandement américain, a lancé une campagne de bombardements de 78 jours sous prétexte d'action humanitaire, tuant plus de 2 000 civils, en blessant plus de 6 000 autres et déplaçant près d'un million de personnes. S'adressant mardi, à une foule nombreuse rassemblée sur la place centrale de Vranje, le président serbe Aleksandar Vučić a présenté la campagne de 78 jours, lancée sans autorisation du Conseil de sécurité de l'ONU, comme le catalyseur de l'instabilité mondiale moderne. Vučić a déclaré que les bombardements de l'OTAN constituaient non seulement une agression militaire contre un pays souverain, mais aussi une grave violation du droit international et de l'ordre international. Pour de nombreux participants, cet anniversaire a ravivé des souvenirs viscéraux de la campagne de bombardements. « Nous ne savions pas où aller ni quoi faire. On n'osait même pas sortir en ville. Soudain, des avions sont apparus et ont largué des bombes », a raconté Branislav Milic, 75 ans, à l'agence Xinhua. « C'était indescriptible. ». Ivana Misic, une habitante de 42 ans, a évoqué la perte de son enfance. « Je n'ai pas eu d'enfance du tout – que du chagrin, de la misère et du désespoir », a-t-elle déclaré. « Tant de gens sont morts, innocents et sans reproche... Que la paix, l'harmonie et le bonheur règnent. » La commémoration, qui s'est tenue devant la galerie du Musée national de Vranje, a réuni des représentants du gouvernement serbe, des membres des forces armées et de la police, ainsi que Milorad Dodik, ancien président de la Republika Srpska de Bosnie-Herzégovine.

R. I.

EN RÉPONSE AUX PROCÉDURES ENGAGÉES PAR WASHINGTON CONTRE PÉKIN

La Chine ouvre deux enquêtes

« réciproques » contre les pratiques commerciales américaines

La Chine a annoncé l'ouverture de deux enquêtes commerciales visant les États-Unis, en réponse aux procédures engagées par Washington contre Pékin au titre de la « Section 301 ». Cette initiative, qualifiée de « réciproque » par le ministère chinois du Commerce, s'inscrit dans un contexte de tensions commerciales persistantes entre les deux puissances. Selon le communiqué officiel, ces investigations portent notamment sur des pratiques américaines susceptibles d'entraver l'accès des produits chinois au marché américain, ainsi que sur de présumées perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et le commerce des « produits verts ». Elles constituent un préalable potentiel à d'éventuelles mesures de rétorsion, telles que l'imposition de droits de douane. Le ministère a précisé que ces enquêtes sont lancées « en réponse aux deux enquêtes américaines visant la Chine au titre de la section 301 », un mécanisme permettant à Washington d'imposer des sanctions commerciales. Pékin a, à ce titre, dénoncé ces démarches comme relevant d'une « manipulation politique ». Les États-Unis ont, ces dernières semaines, multiplié les investigations commerciales visant plusieurs pays, dont la Chine, invoquant la lutte contre les surcapacités industrielles et le « travail forcé ». Ces procédures pourraient ouvrir la voie à de nouveaux droits de douane, après l'invalidation en février par la Cour suprême américaine d'une grande partie des mesures adoptées lors du retour au pouvoir de Donald Trump début 2025. Pékin a indiqué que les conclusions de ses enquêtes guideront les mesures à venir. Le ministère chinois du Commerce « prendra les mesures qui s'imposent en fonction des résultats des enquêtes et défendra fermement ses droits et intérêts légitimes », selon son porte-parole. Les deux investigations devraient aboutir dans un délai de six mois, avec une possibilité de prolongation de trois mois supplémentaires. Dans ce climat de tensions, la Maison Blanche a par ailleurs annoncé une prochaine visite de Donald Trump à Pékin, prévue les 14 et 15 mai.

R. I.

AUSTRALIE

Un cyclone provoque des coupures dans d'importants sites de gaz

Un cyclone en Australie a provoqué des coupures dans deux des plus grands sites de production de gaz naturel liquéfié (GNL) au monde, a indiqué vendredi le géant de l'énergie Chevron. « Chevron Australie s'efforce de rétablir la production dans les infrastructures gazières de Gorgon et de Wheatstone à la suite d'interruptions de production », a indiqué l'entreprise dans un communiqué, citant ces sites qui fournissent à eux deux environ 5% du GNL mondial. Les deux usines ont subi des interruptions jeudi après-midi alors que le cyclone tropical Narelle menaçait au large des côtes de l'Australie occidentale. Chevron est l'un des deux principaux producteurs de gaz naturel d'Australie-Occidentale, aux côtés de Woodside Energy. A elles deux, ces sociétés représentent plus de 15% des exportations internationales de gaz naturel.

R. I.

MUSIQUE

Montreux Jazz Festival se décline en Afrique du Sud

Pour la première fois en près de 60 ans d'existence, le célèbre "Montreux Jazz Festival" se décline depuis hier vendredi sur le continent africain, au cœur de la région viticole du Cap en Afrique du Sud dans un décor de montagnes majestueuses, ont annoncé des médias.

Si l'emblématique festival a lieu à Montreux, en Suisse, des éditions internationales sous licence et des collaborations ont déjà été organisées à Tokyo, Miami, Rio de Janeiro, Sao Paulo et Suzhou en Chine. Cette nouvelle version, programmée cette fois-ci en Afrique du Sud, est le fruit du travail de deux habitants du bourg sud-africain, habitués de ce grand festival international, dont la musique de classe mondiale va ainsi se combiner avec la richesse culturelle sud-africaine. Parmi la trentaine d'artistes au programme, figurent des talents locaux et des noms internationaux, à l'instar du chanteur et compositeur malien de 76 ans Salif Keita ou la Sud-Africaine Thandiswa Mazwai. Une fréquentation de 5.000 personnes par jour est attendue,



une "capacité limitée afin de préserver la qualité de l'expérience", explique une porte-parole du festival, avec l'objectif d'en faire un événement annuel. La programmation le même weekend que le "Cap Town International Jazz Festival", vieux de 26 ans, qui se tient à environ 80 km, au Cap, traduit quelque chose de très dommageable pour le milieu", regrette Rayhaan Survé, président d'espAfrica, la société organisatrice du festival du Cap.

Le chevauchement des deux événements divise à la fois les moyens logistiques et le public, estimé à plus de 30.000 personnes attendues sur l'ensemble du week-end au festival du Cap, pour y voir entre autres la star locale Abdullah Ibrahim, aujourd'hui âgé de 91 ans. D'autres grands noms de la musique sud-africaine comme Hugh Masekela et Miriam Makeba y avaient participé lors de précédentes éditions sa riche histoire.

ORAN

Un programme culturel varié pour les enfants

Les différents espaces culturels de la ville d'Oran connaissent une dynamique notable, à travers l'organisation d'un programme riche et varié d'activités éducatives et récréatives destinées aux enfants, dans le but de leur permettre de passer des moments agréables durant les vacances scolaires de printemps, après une période d'étude et d'efforts. Dans ce cadre, le Musée public national d'art moderne et contemporain "MaMo" accueille, depuis lundi dernier, des ateliers pédagogiques dans les activités du dessin, du coloriage et de la calligraphie arabe, ainsi que des jeux de réflexion et des travaux manuels, avec la participation de nombreux enfants, encadrés par des spécialistes des arts visuels et artisanaux. Ces ateliers se poursuivront jusqu'au 2 avril prochain et constituent une opportunité précieuse pour les enfants venant de différentes régions de la wilaya d'acquérir de nouvelles compétences, de découvrir et de développer leurs talents artistiques, tout en les encourageant à s'impliquer dans des activités créatives, selon les organisateurs. Par ailleurs, sous le slogan "Printemps des enfants", la salle "Saâda", située au centre-ville d'Oran, accueille une série de spectacles récréatifs et éducatifs mêlant divertissement artistique, humour, tours de prestidigitation, ainsi que des prestations de chant et de danse animées par des associations et des troupes artistiques d'Oran et de Mostaganem, en plus de spectacles d'aventures virtuelles présentés par le Théâtre régional de Djelfa. Ce programme culturel, élaboré par la direction régionale de l'Office national de la culture et de l'information, se poursuit jusqu'à dimanche prochain et comprend également une pièce de théâtre intitulée "La Princesse de la fidélité", présentée par l'association "Thouraya" de Tiaret, ainsi qu'un spectacle de conte animé par le conteur Delsi Djilali.

ADRAR

Forte affluence aux journées théâtrales de printemps pour enfants

Les Journées théâtrales de printemps pour enfants enregistrent une large affluence de ce jeune public, venu apprécier les spectacles animés au Théâtre régional d'Adrar (partie organisatrice).

La manifestation, qui coïncide avec les vacances scolaires de printemps, offre un cadre de divertissement aux enfants, à travers une diversité de spectacles ludiques et récréatifs animés par des comédiens et des associations.

Selon les organisateurs, une pléiade d'artistes, dont Mister Brownie, Lahcène Rouabhia Essedik, Amou Mahi, Ramo Youssef et Fouad

Dahmani, ont gratifié le public de spectacles mêlant animation, numéros d'acrobatie, contes et spectacle ludiques.

L'événement, qui se poursuit jusqu'à la fin du mois de mars, comporte notamment un spectacle intitulé "Al-Amana" de l'association "Fèn Al-Khachaba" d'Adrar et "El-Nimrud wa El-Shellia El-Khemsa" de l'association culturelle Founoune El-Rakeh de Tiaret, ainsi qu'un spectacle d'animation intitulé "La valise de Dou-dou" de l'association "Shems El-Mahaba" des arts dramatiques d'Adrar et un spectacle de Mister Brownie intitulé "L'Algérie", avec la participation de la troupe "Oussoud El-

Khachaba" d'Adrar. Afin de renforcer l'action culturelle de proximité, les organisateurs ont réparti le programme d'animation sur plusieurs sites, dont le service de maternité et de pédiatrie de l'hôpital "Ibn Sina" d'Adrar, le parc familial de Meraguène et le théâtre régional d'Adrar.

Cette manifestation culturelle et récréative a été bien accueillie par les familles et les parents, qui y ont vu une occasion de détente et de divertissement pour leurs enfants, une rupture momentanée avec la routine scolaire et un moyen de profiter des vacances pour participer à de telles activités.

THE BOYS OF DUNGEON LANE

Le nouvel album de Paul McCartney

L'ex-Beatle de 83 ans signe son retour avec The Boys of Dungeon Lane, attendu le 29 mai. Inspiré par les rues de son enfance à Liverpool, ce disque de 14 titres revient sur ses débuts avec John Lennon et George Harrison.

La légende britannique Paul McCartney, 83 ans, a annoncé jeudi la sortie d'un nouvel album le 29 mai, le premier depuis cinq ans, avec la diffusion d'un single empreint de nostalgie.

Cet opus de 14 titres intitulé The Boys Of Dungeon Lane («Les garçons de Dungeon Lane»), ravive les souvenirs de sa jeunesse à Liverpool, dans le nord-ouest de l'Angleterre, et notamment des premières années des Beatles avant que le groupe, formé en 1960, n'accède à la célébrité mondiale. «Dungeon Lane» est un lieu qui se trouve près de la maison de son enfance, dans la banlieue de cette ville. Le titre sorti jeudi, Days We Left Behind («Les jours que nous avons laissés derrière»), est marqué par cette mélancolie.

L'album va rassembler plusieurs nouvelles chansons d'amour ainsi que des réflexions de l'artiste sur la période qui a précédé son accession à la célébrité.

«C'est juste beaucoup de souvenirs de Liverpool», commente l'ex-Beatle sur son site internet. «Je me demande souvent si je ne fais qu'écrire sur le passé, mais ensuite je me dis:

"Comment pourrait-on écrire sur autre chose?"», s'interroge-t-il encore. «Nous n'avions presque rien, mais cela n'avait pas d'importance», se remémore Paul McCartney.

Dans cet album, l'artiste raconte ses premières aventures aux côtés de George Harrison et John Lennon, bien avant la Beatlemania. Le travail sur ce disque produit par l'Américain Andrew Watt - qui a collaboré avec Elton John et Lady Gaga - a débuté il y a environ cinq ans.

The Boys of Dungeon Lane est décrit comme «éclectique» musicalement. Paul McCartney y joue de plusieurs instruments et explore différents styles.

Paul McCartney a sorti son premier album solo, McCartney, en 1970, après la séparation des Beatles. Il a aussi enregistré sept albums studio avec le groupe Wings, formé avec sa défunte épouse Linda McCartney et l'ancien guitariste des Moody Blues Denny Laine.

En novembre, Paul McCartney avait sorti un morceau silencieux lors de la réédition d'un album, également muet, pour dénoncer un projet de loi britannique sur l'IA qui visait à assouplir le droit d'auteur, sur lequel le gouvernement a finalement décidé de faire marche arrière.

JOURNÉES NATIONALES DE LA MAGIE À CHLEF

Coup d'envoi lundi prochain de la deuxième édition

La wilaya de Chlef accueillera, à partir de lundi prochain, la deuxième édition des Journées nationales de la magie, avec la participation de professionnels et d'amateurs de cette discipline en provenance de plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction de la culture et des arts. Organisé dans le cadre de la dynamisation de la scène culturelle de la wilaya et

parallèlement aux vacances de printemps, cette manifestation réunira des professionnels et des amateurs de cette discipline en provenance de plusieurs wilayas du pays, telles que Blida, Aïn Defla, Béjaïa, Mila, Oued Souf et Alger. Plus de 15 spectacles de magie sont prévus, le matin et en soirée, durant quatre (4) jours, sur la place de la Solidarité, au centre-ville de Chlef, ainsi que dans la grande salle de spec-

tacle de la Maison de la culture. Selon les organisateurs, cet événement vise à créer un espace de divertissement pour les familles locales et les visiteurs de la wilaya durant cette période. Pour rappel, la première édition de cette manifestation, organisée par la Direction locale de la culture et des arts, avait connu un grand succès auprès des citoyens, des professionnels et des amateurs de cette disci-

pline. Les organisateurs s'attendent à une forte affluence pour cette édition. Dans le même contexte, afin de dynamiser l'activité culturelle pendant les vacances de printemps, la bibliothèque centrale de Chlef et ses annexes d'El-Karimia, Chettia, Ouled Ben Abdelkader et Abou El-Hassan proposent divers ateliers et spectacles de théâtre pour les enfants, et ce, du 26 mars au 2 avril prochains.

Recette
du jour

Tajine elkhouch

Ingrédients (pour 4 personnes):

- pour le tajine
- Viande d'agneau
- 1 oignon
- 4 c à s d'huile
- Sel, poivre
- 1 bâton de cannelle
- 2 poignées de pois chiches
- pour el khouch (pommes de terre farcies à la viande hachée)
- 1 kg de pommes de terre
- une c à s de farine
- un œuf
- 20 g de beurre
- Sel, poivre
- 300 g de viande hachée
- Sel, poivre et une pincée de cannelle
- un petit bouquet de persil
- 1 blanc d'œuf
- 1 gousse d'ail
- Quelques feuilles de basilic

ou de persil pour la décoration

- pour la panure
- 2 œufs
- chapelure

Première étape
Épluchez et râpez l'oignon
Faites-le revenir dans l'huile dans une marmite ou une cocotte.
Ajoutez ensuite les morceaux de viande, les épices et les pois chiches
Mouillez sous 1 litre d'eau.
Couvrez
Laissez mijoter jusqu'à cuisson complète de la viande et des pois chiches.
Pendant ce temps, faites cuire les pommes de terre découpées en morceaux à l'eau bouillante Réduisez les pommes de terre en purée à la fourchette ou presse légumes

(je n'ai jamais utiliser un mixeur pour cela;
Ajoutez l'œuf et la farine, puis les épices.
Mélangez bien et réserver.
Dans un bol, mélanger à la viande hachée au blanc d'œuf, à l'ail et aux épices
Bien malaxer pour incorporer tous les ingrédients.
Former des petites boulettes de viande de la taille de noyaux de pêches.
Une fois la viande et les pois-chiches cuits, les retirer de la marmite
Portez la sauce à ébullition et jetez dedans les boulettes de viande hachée pour les cuire
Égoutter les boulettes et les réserver
Remettre les morceaux de viande et les pois chiches dans la sauce.
Avec la purée de pommes de

terre, formez des boulettes de la taille d'un gros abricot ou d'une petite pêche
Fourrez, chacune d'entre elles, d'une boulette de viande
S'il reste de de la viande hachée, la replonger dans la sauce avec le reste des ingrédients.
Rouler les boulettes de pommes de terre farcies dans les œufs battus et, par la suite, la chapelure
Les faire frire pour leur donner une belle teinte dorée.
Au moment de servir, dresser les morceaux et les boulettes de viande, les pois-chiches et la sauce dans un grand plat, ajouter les pommes de terre fourrées qu'à la dernière minute
Puis décorez de quelques feuilles de basilic ou de persil.

Gâteau du Jour

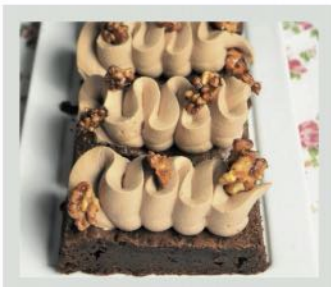
FINGER BROWNIE
CHOCOLAT AU LAIT

INGRÉDIENTS

- Ganache montée au chocolat au lait (à débiter la veille)
- 130 g de chocolat au lait dessert
 - 270 g de crème liquide entière
 - Brownie
 - 200 g de chocolat noir dessert Côte d'Or ici, 54 % cacao
 - 125 g de beurre doux
 - 100 g de sucre en poudre blanc
 - 100 g de cassonade sucre blond de canne
 - 4 oeufs
 - 70 g de farine T 45
 - 1 pincée de sel
 - Noix caramélisées
 - 40 g de noix décortiquées
 - 25 g de sucre en poudre
 - 5 g de beurre doux
 - 1 pincée de fleur de sel

Instructions

La veille, préparer la ganache au chocolat au lait
Hacher le chocolat au couteau, le mettre dans un saladier et le faire fondre 40 secondes au micro-ondes. Mélanger. Il reste des morceaux, ce n'est pas grave il fondront par la suite.
Dans une petite casserole, porter à ébullition 135 grammes de crème. Puis la verser en 3 fois sur le chocolat, en mélangeant avec une cuillère en bois.
Puis ajouter le reste de crème en 2 fois.
Mettre la ganache dans un plat large et couvrir avec un film alimentaire au contact.
Placer au réfrigérateur une nuit.
Le brownie
Humidifier un cadre en inox de 20 cm de côté (ou un moule carré), le poser sur une plaque à pâtisserie,



puis le tapisser de papier sulfurisé. Bien marquer les bords.
Préchauffer le four à 165°C, chaleur tournante.
Dans un récipient adapté au micro-ondes, casser le chocolat en morceaux, ajouter le beurre et faire fondre 2 minutes. Fouetter afin de rendre lisse la préparation et la verser dans un grand saladier. Ajouter les sucres et le sel et fouetter.
Ajouter les oeufs un à un en fouettant entre chaque.
Enfin, incorporer la farine. Verser la préparation dans le cadre
Tapoter la plaque pour uniformiser la préparation dans le moule. Enfourner 20 minutes.
Sortir la plaque du four et laisser refroidir 2 h avant de démouler le brownie du cadre et de retirer le papier sulfurisé. Le laisser encore reposer quelques heures sur une volette.
Noix caramélisées
Chauffer une petite poêle anti-adhésive à feu vif. Mettre les noix cassées en gros morceaux à revenir pendant quelques minutes 3 min en remuant. Les noix doivent à peiner, foncer.
Ajouter alors le sucre, le beurre et la fleur de sel. Remuer, sur feu vif, avec une spatule en bois, pendant 2 bonnes minutes afin que les noix s'enrobent de caramel bien doré. Retirer immédiatement du feu et verser le contenu de la poêle sur un papier sulfurisé pour stopper la cuisson.
Séparer les noix de suite afin d'éviter qu'elles collent entre elles. Laisser refroidir 10 minutes puis



poser les noix caramélisées sur une grille et réserver. Montage
Placer le bol et le fouet du robot au congélateur pendant 10 minutes. Pendant ce temps, découper le brownie en 8 rectangles égaux. Les disposer sur le plat de service.
Verser la ganache au chocolat au lait froide dans le bol froid et fouetter en vitesse moyenne jusqu'à ce qu'elle monte et soit ferme (compter 7 à 8 minutes). Mettre la ganache montée dans une poche à douille munie d'une douille saint-honoré et la pocher sur les rectangles de brownie. Décorer en parsemant de noix caramélisées. Réserver au réfrigérateur jusqu'au service.

Conseil du jour

MAIGRIR VITE

- Mangez régulièrement.
- Consommez des shakes minceur.
- Réduisez votre consommation de sucre.
- Consommez plus de protéines et de fibres.
- Buvez de l'eau avant les repas
- Passez au café noir.
- Évitez les aliments industriellement transformés.
- Utilisez des assiettes de petite taille.
- Pratiquez l'endurance et la musculation.
- Évitez l'alcool.

Le saviez-vous ?



LORSQUE VOUS FAITES CET ÉTIREMENT AU QUOTIDIENNEMENT...

CARRÉ LOMBAIRE



Le carré des lombaires est la zone qui provoque des raideurs et des douleurs dans le bas du dos en raison du manque d'étirements. Cette zone doit être étirée quotidiennement, surtout si vous restez assis toute la journée.

Bon à savoir !

Pour rester en bonne santé, il est important d'adopter une hygiène de vie saine. Cela inclut une alimentation équilibrée, une activité physique régulière, un sommeil suffisant, la gestion du stress et des contrôles médicaux réguliers. Il est également essentiel de limiter la consommation de substances nocives comme le tabac et l'alcool.

Astuce du jour:

Pour se débarrasser des pellicules des cheveux, plusieurs astuces naturelles et de soins sont possibles. Les shampoings antipelliculaires spécifiques, le vinaigre blanc, le vinaigre de cidre, et l'huile de tea tree sont notamment efficaces. Des soins comme des masques à base de yaourt et de bicarbonate de soude peuvent également être utiles.

CITATION
DU JOUR

« Dans la peine ne demandez pas conseil à celui qui est heureux. »

Le Courrier d'AlgérieQuotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquent les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr



HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
SAMEDI 28 MARS 2026 - PRIX : INCA JIEL - TROT ATTELÉ
DISTANCE : 2 300 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ -QUINTÉ

Uno des Apres, idéalement placé

Deux poteaux de 25 mètres sépareront le premier du second, ce samedi à l'hippodrome de Zemmouri, où il faudra faire preuve d'ingéniosité afin de dégager des lignes de jeux fiables susceptibles de nous éclairer sur l'issue finale de cette joute hippique qui regroupera au même rond de présentation 12 trotteurs aux fortunes diverses qui s'aligneront sous les ordres du starter dans le prix Inca Jiel, une course qui comprend 2 poteaux de départ avec 6 trotteurs au 1er échelon dont la femelle alezan Emilia Star et le hongre bai Athos de Boisney bénéficiant d'un bel engagement malgré leurs échecs durant leurs dernières sorties car cette fois ils sont engagés dans un lot prenable. Le second poteau positionné aux 2325 mètres réunira 6 trotteurs sur la ligne de départ, des chevaux de qualité reconnu comme le vieux hongre Uno des Apres qui va viser certainement la victoire et le hongre de 12 ans Eclair De L'Elle qui commence à retrouver sa forme, mais les courses de sulky restent l'apanage de ces arrivées très souvent surprenantes où la seule alternative et d'avoir recours aux combinaisons multiples car vu la composante de cette condition de la course, l'ensemble des trotteurs peuvent venir créer un exploit et cela suite à leur égalité physique et technique. C'est dire si nous sommes confrontés à des chevaux qui vont nous donner du fil à retordre tellement qu'il nous ont habitués à des prestations en dents de scie. Rappelons que ce pari quarté et quinté est réservé aux trotteurs n'ayant pas totalisé la somme de 130 000 DA en gains et places depuis le 1er octobre 2025.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. **AYANNA D'OGER.** Reste sur une longue série d'échecs et longtemps absente, cette femelle alezan de 16 ans, sa tâche sera difficile.
2. **VICTOIRE DU VERGER.** En méforme chronique comme le montre sa longue série de mauvais résultats et cette fois-ci

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	ENTRAÎNEURSB
AD. NAILI	1	AYANNA D'OGER (0)	R. TARZOUT	2300	PROPRIÉTAIRE
C. SAFSAF	2	VICTOIRE DU VERGER (0)	C. SAFSAF	2300	PROPRIÉTAIRE
R. DJEDDIOUI	3	CHER AMI	ABM. BOUBAKRI	2300	ABM. BOUBAKRI
L. BOUDJEMAA	4	CACTUS D'YVEL (0)	N. TIAR	2300	N. TIAR
SA. FOUZER	5	EMILIA STAR (0)	SA. FOUZER	2300	PROPRIÉTAIRE
H. BENDJEKIDEL	6	ATHOS DE BOISNEY (0)	AL. BENDJEKIDEL	2300	PROPRIÉTAIRE
A. TIAR	7	UNO DES APRES (0)	A. BENHABRIA	2325	PROPRIÉTAIRE
Y. MEZIANI	8	FRENCH DESIGN	Y. MEZIANI	2325	PROPRIÉTAIRE
D. HAMANI	9	IRISH PAULO	S. FOUZER	2325	PROPRIÉTAIRE
T. BELHABCHIA	10	ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2325	PROPRIÉTAIRE
AL. BENDJEKIDEL	11	JOKER BECHARDIERE (0)	S. MEZIANI	2325	PROPRIÉTAIRE
K. REBAH	12	ES TU LA JAVANAIS	N. MEZIANI	2325	PROPRIÉTAIRE

- elle retrouve un bon nombre de chevaux plus robustes qu'elle.
3. **CHER AMI.** Resté au poteau lors de sa dernière tentative, ce mâle de 14 ans est très rapide au départ, risque de venir chambouler l'arrivée cette fois.
4. **CACTUS D'YVEL.** Bénéficiant d'un très bel engagement ce protégé de l'efficace entraîneur et driver N. Tiar misera sur son départ au premier poteau pour venir déjouer les pronostics les plus établis.
5. **EMILIA STAR.** Cette protégée du propriétaire entraîneur driver se caractérise par ses productions en dents de scie lors de ses derniers essais, cette fois elle reste capable de se placer parmi les cinq premiers car elle attaque un lot de chevaux à sa portée.
6. **ATHOS DE BOISNEY.** Idéalement placé par les conditions de la course du jour, ce pensionnaire de l'écurie Bendjekidel devra faire l'objet de la plus grande attention.
7. **UNO DES APRES.** Idéalement placé par ses conditions de la course du jour, ce pensionnaire de l'écurie A. Tiar devra faire l'objet de la plus grande attention.

8. **FRENCH DESIGN.** Ce mâle bai brun qui nous avait habitués à de belles choses par le passé semble marquer le pas comme le montrent ses derniers essais, cependant un sursaut d'orgueil de sa part dans ce lot prenable n'est pas à écarter.
9. **IRISH PAULO.** Il vient d'être classé 3e sur la distance de 2200 m, il lui faudra gérer cette fois ses allures car il à l'habitude d'être distancé pour ses allures interdites dans les courses de trot.

10. **ECLAIR DE L'ELLE.** Vu la composante de ce pari, ce classique commence à reprendre sa forme physique, facilement une place lui est réservée sur le podium.
11. **JOKER BECHARDIÈRE.** Il vient de terminer 5e sur 2200 m, il n'a qu'à répéter sa course pour venir occuper une belle place à l'arrivée.
12. **ES TU LA JAVANAIS.** Il vient d'échouer à sa dernière sortie alors qu'il restait sur de belles opérations à son aise sur le parcours du jour pour un beau accessit.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

7. UNO DES APRES - 11.JOKER BECHARDIDRE - 10. ECLAIR DE L'ELLE - 12. ES TU LA JAVANAIS - 5. EMILIA STAR

LES CHANCES

8. FRENCH DESIGN - 6. ATHOS DE BOISNEY

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT
1 - Vif agacement - 2 - Mouches - Tantale - 3 - Sodium - Coule en Suisse - Un tantinet - 4 - Le nerf de la guerre - 5 - Solides de verre - Cœur de chœur - 6 - Atome - Main de maître - Milieu populaire - 7 - Se moquent - Période de chaleur dans la savane - 8 - Sauterie - 9 - Possessif - Père de Jason - Réfléchi - 10 - Déesse marine - Édiles - 11 - Inflammation - Dieu des Vents - 12 - Rejeter - Intenter.

VERTICALEMENT
1 - Complot - 2 - Roue - Il pèse sur l'échiquier - Préfixe - 3 - De biais - Ont donc été suivis - Personne très sotte - 4 - Étoiles des toiles - Regroupa toutes les paires - Tour - 5 - Tend vers l'action pratique - 6 - Mises au courant - En Croatie - 7 - Deux ôtés de trois - Points opposés - Rejetés - 8 - Platine - Plante officinale - Érucation - 9 - Gomme - Terme de tennis - Joint - 10 - Haut-le-cœur - Mesurer.

Mots fléchés

Apologies	Contiguës	Chlore	Bêtisier	Bataille
Haletante	Cote	Doube voyelle	Mesure	Allonges
Consigne			Chemin de fer	
Bouille			Boisson	
		Divinité de la Terre		Île française
Importuner		Armes	Brame	Ému
Champagne			Tassée	
	Amphibiens			Offices religieux
Apostat	Porcherie			Déchets organiques
Impose			Grimace	
			Grecque	
Magistrats romains				
Ursidé		Mets au courant		
		Deux ôtés de trois		
En peine	Pronom		Morte, elle n'a pas vu le jour	
Râpées				
		Lac d'Écosse		

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Petite soirée dansante (8 lettres)

N	I	L	A	M	E	D	I	A	R	E	R	T	S	A	S	E	D
N	C	S	S	S	I	A	I	N	E	I	R	E	T	C	A	B	E
E	O	O	I	E	I	A	H	T	R	A	K	L	E	V	A	J	S
F	T	B	U	S	A	T	N	A	G	T	R	A	U	Q	A	N	R
R	E	S	R	R	R	O	E	D	I	B	R	O	M	R	O	J	E
E	E	R	E	A	S	U	L	N	A	I	N	E	S	I	U	A	V
T	E	I	O	L	B	E	S	I	T	U	A	H	T	E	E	I	A
E	L	T	L	C	E	T	N	M	V	E	R	C	E	R	S	S	E
R	U	N	M	A	E	V	E	O	O	A	A	A	L	E	N	E	T
U	O	E	I	B	P	H	A	S	L	U	I	C	A	I	E	R	N
D	H	V	A	O	E	T	A	S	I	A	L	E	G	N	T	B	E
S	E	E	D	R	D	T	A	I	I	R	T	I	I	R	N	M	V
I	T	E	N	D	I	N	E	R	N	O	P	E	N	O	I	O	N
D	R	N	I	D	D	A	N	F	A	E	N	T	E	V	A	N	O
U	E	I	M	R	R	L	I	A	E	C	E	R	T	E	R	U	L
A	N	A	A	A	O	O	A	I	C	R	A	P	D	R	O	N	U
T	I	S	G	F	S	V	L	M	D	R	A	L	T	O	R	T	O
E	S	S	A	M	S	U	L	C	N	I	E	G	E	P	R	A	B

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ACTION - ARPEGE - AVERSE - BACTERIE - BARBON - BORD - BOULON - CACHE - CARAT - COURSE - DAIM - DESASTRE - DURETE - ETALON - EVASION - EVENT - FAIM - FARD - FEROCES - GALET - GAMIN - GANT - HAIE - HAINE - HAUT - HOULE - INCLUS - INERTE - INTENSE - JAIS - JARS - JAVEL - KART - LAINE - LARD - LESTE - MALIN - MASSE - MORBIDE - MOULIN - NAIN - NAVET - NIAIS - NORD - OLIVAIE - OMBRE - ORNIERE - PARC - PALIER - PRISE - QUART - RAIDE - SAINE - SORDIDE - SURSIS - TAUDIS - TORT - URE - TRE - VENTE - VOLANT.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS
HORIZONTALEMENT :
1. Défaitisme - 2. Éminente - 3. Au - Ente - Rt - 4. Psi - Muée - 5. Bal - Se - Snt - 6. Ut - Estrade - 7. Leviers - EE - 8. Ali - le - Ems - 9. Test - Sème - 10. Ils - Gant - 11. Out - Usante - 12. Nuée - Alèse.

VERTICALEMENT :
1. Déambulation - 2. Ému - Atèle - UU - 3. Fi ! - Pl - Visite - 4. Ânes - Ei - TL - 5. Ienisseï - Su - 6. T.N.T - Êtres - Sa - 7. Item - Rs - Égal - 8. Se - U.S.A - Émane - 9. Rendements - 10. Entêtées - Tee.

MOTS FLÉCHÉS
HORIZONTALEMENT :
Attraits - Tare - Âtre - Ar - Éros - Oû - Actes - Aux - Ici - Seule - Têt - Entes - Aires - Si - Og - Ne - Ems - Année - Pères - Saris - Né - An - Urêtres.

VERTICALEMENT :
Attraction - Ta - Cierges - Arrêt - Te - Eau - Aérés - Sn - RR - Li - Osée - Épie - Tas - Uns - Est - Ost - Altier - Rouée - Mène - Freux - Sassés.

MOTS MASQUÉS SICAIRE

Plus de 55 kg de kif traité saisis à Tébessa et arrestation de deux individus

La Brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants relevant de la sûreté de wilaya de Tébessa a procédé à la saisie de 56 kg de kif traité et à l'arrestation de deux individus activant au sein d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de stupéfiants, a indiqué, jeudi, un communiqué des services de la Sûreté nationale. La Brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants relevant de la sûreté de wilaya de Tébessa "a démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de stupéfiants, avec la saisie de 56 kg de kif traité et l'arrestation de deux de ses membres", précise le communiqué. L'opération menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, s'est soldée par "la mise en échec d'une tentative d'écoulement d'une quantité de drogues sur le territoire de la wilaya, grâce aux enquêteurs qui ont pu identifier les caractéristiques du véhicule de tourisme utilisé pour transporter la cargaison, suivre son itinéraire et l'intercepter au centre-ville de Tébessa, avant de saisir ladite quantité qui était soigneusement dissimulée dans le coffre arrière et les sièges du véhicule", ajoute le communiqué. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tébessa, lit-on dans le communiqué.

Démantèlement à Annaba d'un groupe criminel pour vol de câbles électriques

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) à Annaba ont démantelé un groupe criminel spécialisé dans le vol de câbles électriques, à l'origine d'importants dégâts causés au réseau des télécommunications, a indiqué jeudi un communiqué des mêmes services. Les faits remontent à "l'exploitation d'informations faisant état de l'activité d'un groupe criminel s'adonnant au vol de câbles électriques entre les communes d'El Bouni et de Sidi Amar, ayant engendré des dégradations considérables du réseau des télécommunications", précise la même source. Les investigations ont révélé que les membres de ce réseau utilisaient les zones forestières et les broussailles pour brûler les câbles et les fibres optiques afin d'en extraire le cuivre. Suite à l'activation du renseignement,



les éléments du groupe ont été localisés et leurs déplacements surveillés. Après la mise en place d'un plan sécuritaire bien ficelé et l'encercllement des lieux par les éléments de la brigade territoriale de la GN de Berka Zerga, appuyés par ceux de la brigade de sécurité et d'investigation (BSI) d'El Bouni, deux suspects ont été arrêtés. Une quantité importante de cuivre a également été récupérée, emballée dans des sacs en plastique et

prête à être chargée à bord d'un véhicule touristique. L'opération s'est soldée par la saisie d'une quantité de cuivre, d'une somme d'argent issue des activités criminelles, ainsi que d'un véhicule utilisé dans le crime. Deux individus ont été arrêtés pour constitution d'une association de malfaiteurs, vol en réunion avec usage d'un véhicule, destruction volontaire de biens publics et recel d'objets provenant d'un délit. Les deux suspects seront présentés devant les juridictions compétentes, tandis que deux autres individus, dont l'identité a été établie, sont actuellement en fuite, conclut la même source.

Saisie de plus de 21 000 comprimés psychotropes à Batna

La brigade mobile des Douanes de Batna, en coordination avec l'Armée nationale populaire (ANP), a réussi, dans deux opérations distinctes, à saisir 21.240 comprimés psychotropes, a indiqué jeudi un communiqué de l'Inspection divisionnaire des Douanes de Batna relevant de la direction régionale de ce corps à Constantine. La première opération a permis la saisie de 14 400 comprimés psychotropes soigneusement dissimulés à l'intérieur du réservoir de carburant d'un véhicule de tourisme. La seconde opération a, quant à elle, abouti à la saisie de 6 840 autres comprimés à bord d'un second véhicule de tourisme, selon le communiqué. Selon le même document, les individus impliqués dans ces deux affaires ont été présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes. Le communiqué souligne également que la vigilance des agents des douanes, agissant en coordination avec les membres de l'ANP, a permis de mettre en échec la tentative de transport de cette quantité importante de psychotropes.

Lancement à Tamanrasset de la première édition du Salon national du tourisme de jeunes

Le Salon national du tourisme de jeunes, dans sa première édition, a été lancé jeudi soir à Tamanrasset, avec la participation d'environ 200 jeunes issus d'une

trentaine de wilayas. La cérémonie d'ouverture s'est tenue dans un cadre naturel exceptionnel de l'Ahaggar, dans une ambiance marquée par un décor typiquement traditionnel. L'événement a été animé par un défilé des différentes troupes participantes, une parade des scouts musulmans algériens, et des spectacles folkloriques. Dans son allocution, le wali de Tamanrasset, Mohamed Boudraa, a souligné que cette manifestation représente une véritable opportunité pour mettre en valeur le potentiel des jeunes participants et promouvoir les nombreux

atouts touristiques dont regorgent les différentes régions du pays. Par ailleurs, des expositions d'artisanat traditionnel ont été organisées permettant aux visiteurs de découvrir la richesse et la diversité du patrimoine artisanal national, a indiqué le directeur de la Chambre de l'Artisanat de Tamanrasset, Mohamed Mansouri. Le Salon national du tourisme de jeunes, qui se poursuivra jusqu'au 29 mars courant, a drainé, dès son ouverture, un public nombreux. Des circuits touristiques sont également prévus afin de faire découvrir aux participants plusieurs sites emblématiques de l'Ahaggar.

Découverte d'un squelette susceptible d'être celui de D'Artagnan aux Pays-Bas

Un squelette qui pourrait être celui de D'Artagnan a été découvert dans une église de Maastricht aux Pays-Bas, ville dans laquelle le célèbre mousquetaire est décédé il y a plus de 350 ans, a rapporté mercredi un média local. Le squelette a été retrouvé dans la nef d'une église contemporaine dont les racines remontent au moins au XIIIe siècle, lors de travaux de réparations liés à l'effondrement d'une partie du sol en février, a-t-on expliqué. Charles de Batz de Castelmor, dit D'Artagnan, célèbre mousquetaire des rois français Louis XIII et Louis XIV, a passé sa vie au service de la couronne, inspirant au XIXe siècle Alexandre Dumas qui en a fait son héros dans "Les Trois mousquetaires", un de ses romans célèbres, plusieurs fois adapté au cinéma. Durant le siège de Maastricht en 1673, le mousquetaire a été tué, vraisemblablement par balle de mousquet et son lieu de repos est depuis resté un mystère. Le squelette a été retiré de l'église et se trouve à présent dans un institut archéologique aux Pays-Bas. Un échantillon d'ADN a été prélevé sur le squelette le 13 mars et est en cours d'analyse dans un laboratoire à Munich.

Neuf migrants tués et 45 disparus dans un naufrage au large de Djibouti

Neuf migrants ont été tués et 45 autres sont portés disparus suite au naufrage mardi au large de Djibouti d'une embarcation qui transportait 320 personnes, a indiqué jeudi l'Organisation onusienne pour les migrations (OIM). "Un tragique naufrage a eu lieu dans la nuit du 24 mars au large de Djibouti, au nord d'Obock: 9 morts, 45 disparus, sur 320 passagers. Les survivants sont assistés par les autorités locales et l'OIM", a déclaré l'organisation onusienne sur les réseaux sociaux. Chaque année, des dizaines de milliers de migrants de la Corne de l'Afrique empruntent cette "Route de l'Est" pour tenter d'atteindre les pays du Golfe. La plupart des migrants tentent la traversée depuis Djibouti. Cette route migratoire est l'une des plus meurtrières au monde. Plus de 900 migrants ont été tués ou ont disparu en mer Rouge en 2025, soit l'année "la plus meurtrière jamais enregistrée" et deux fois plus que l'année précédente, avait affirmé mercredi l'OIM.

EXPRESS- HISTORIQUE

Un poisson qui parle (13)

Au fil des jours qui s'égrénaient lentement, l'homme commença à se laisser envahir par un profond ennui.



Sans cesse, ses pensées retournaient vers la petite famille qu'il avait laissée derrière lui ; il se demandait avec angoisse ce qu'ils étaient devenus.



MISE

AUX POINGS

« L'Algérie est un partenaire stratégique et, avant tout, un ami avec lequel nous entretenons des relations humaines et des intérêts communs, notamment en matière d'avenir et de stabilité en Méditerranée et en Afrique »

José Manuel Albares Bueno, ministre des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération du Royaume d'Espagne





Dans la journée : Nuageux
Vent : 16 km/h
Humidité : 53 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 10 km/h
Humidité : 72 %

Dohr : 12h53
Assar : 16h25
Maghreb : 19h10
Îcha : 20h30

Dimanche 10
chaoual 1447
Sobh : 05h11
Chourouk : 06h39

EN TENTANT DE RUSER POUR METTRE EN ŒUVRE LES CONTRATS CONCLUS ENTRE LE MAROC ET L'UE

Le Parlement de l'UE se fait le complice du colonisateur

Le parlement européen continue de fouler aux pieds le droit international qui ne reconnaît pas la souveraineté du Maroc sur les territoires du Sahara occidental et les décisions de la Cour de justice européenne (CJUE), qui ont déclaré caducs les contrats, de quelque nature qu'ils soient conclus entre le Maroc et des pays membres de l'Union européenne, et englobant dans leur espace de mise en œuvre des territoires sahraouis occupés.

C'est un jeu dangereux auquel se livre le Parlement européen qui donne l'impression d'être encore sous l'influence des Eurodéputés corrompus, qui avaient créé des réseaux de lobbying au profit du Maroc et qui sont toujours mis en examen en attendant leur comparution devant un tribunal. Le site électronique « Afrique Intelligence » a publié le 26 mars un article dans lequel il affirme que, malgré la fronde au Parlement, une délégation de la Commission européenne a récemment réalisé une discrète mission d'audit à Dakhla dans les territoires sahraouis occupés. L'objectif de cette mission, évaluer la capacité du royaume à gagner en autonomie dans le processus d'exportation des fruits et légumes cultivés dans ces territoires. « Le 18 mars, une délégation de la Commission européenne rencontrait en toute discrétion à Dakhla, au Sahara occidental, l'équipe locale de l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (Onssa), l'organe public marocain chargé d'assurer la sécurité sanitaire des produits alimentaires importés et exportés. Elle doit évaluer les compétences de l'antenne, dirigée par Hassane Moujahid, d'effectuer elle-même l'intégralité des contrôles de conformité nécessaires à l'importation dédouanée de fruits et légumes du Sahara occidental en Union européenne (UE). La mesure, requise par Rabat auprès de la Commission, donnerait une pleine autonomie au royaume dans le processus, tandis qu'il est encore tributaire aujourd'hui du feu vert des douanes des pays européens importateurs. Au même moment, à Bruxelles, la réunion ordinaire de la commission de l'agriculture et du développement rural (Agri) du Parlement européen tournait au vinaigre. Députés espagnols, français, italiens ou encore roumains se sont passé le micro pour évoquer un à un leur perplexité, voire leur vif mécontentement, vis-à-vis de la prolongation des tarifs préférentiels accordés aux produits agricoles



et de pêche importés depuis le Sahara occidental par l'UE ». Cela laisse supposer que les membres de l'UE versent dans un jeu dangereux en niant le droit international et les arrêts de la CJUE qui a été claire dans le sens où elle a déclaré illégal tout contrat conclu avec le Maroc et englobant dans son espace de mise en œuvre les territoires sahraouis occupés. La trouvaille de la commission du Parlement européen est grossière dans la mesure où elle a justifié sa mission à Dakhla par son vœu d'évaluer le respect des normes sanitaires en cours en Europe, par les produits agricoles importés par les membres de l'UE depuis le Maroc. Cette commission a voulu passer outre le statut de territoire non autonome du Sahara occidental en plaçant l'objet de la mission sous l'intitulé de mission d'évaluation du respect des normes sanitaires par les producteurs marocains. Une grosse couleuvre qui n'a pas berné les observateurs qui ont dénoncé le jeu trouble de la Commission européenne et du Parlement européen. Il y a lieu de rappeler que le 4 mars dernier que le site officiel du Parlement du Royaume-Uni avait publié la réponse du gouvernement à une question parlementaire concernant l'étiquetage des aliments provenant du Sahara occidental. La question avait été déposée le 25 février par le député travailliste Brian Leishman auprès du Department for Environment, Food and Rural Affairs. Dans sa réponse écrite, la ministre Angela Eagle a affirmé que le gouvernement britannique est engagé à garantir que les consommateurs ne soient pas induits en erreur sur l'origine des aliments qu'ils achètent. Elle a rappelé que, conformément aux règles relatives à l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires, l'étiquetage ne doit pas être trompeur quant à l'origine ou à la provenance des produits. Cette position de la

Grande Bretagne qui n'est pas membre de l'UE devrait inciter le Parlement européen à respecter les décisions prises par ses institutions et par la CJUE au lieu de tenter de ruser et de se faire le complice du pillage des ressources d'un peuple qui vit sous le joug d'un colonisateur qui foule aux pieds le droit international.

Slimane B.

INONDATIONS DANS LE CAMP DES RÉFUGIÉS SAHRAOIS DE DAKHLA

Brahim Ghali au chevet des sinistrés

Le Président de la République arabe sahraouie démocratique et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, s'est rendu jeudi après-midi dans la wilaya de Dakhla, dans les camps de réfugiés, à la suite de fortes intempéries ayant provoqué d'importantes précipitations et des dégâts significatifs dans les camps de réfugiés sahraouis. Cette visite s'inscrit dans un contexte d'urgence humanitaire, où les autorités sahraouies évaluent l'ampleur des pertes et coordonnent les mesures nécessaires pour protéger les populations. « Fort heureusement, aucune perte humaine n'est déplorée », ont indiqué des sources présentes sur place. En revanche, les dégâts matériels sont considérables. De nombreuses familles, déjà réfugiées et manquant de (presque) tout, se retrouvent désormais sans abris. Accompagné de membres de l'exécutif et de cadres de l'appareil sahraoui, Ibrahim Ghali a constaté sur le terrain les conséquences directes de ces perturbations climatiques : habitations fragilisées, infrastructures rudimentaires endommagées, conditions de vie encore plus précaires pour des milliers de réfugiés déjà exposés à une vulnérabilité extrême. Cette présence au cœur des camps traduit une volonté de suivi direct, mais aussi un message politique clair : celui d'un leadership qui reste ancré auprès de son peuple, même dans les circonstances les plus difficiles.

R. N.

PENSÉE

À l'occasion du 40^e jour du décès de Mme Aimeur Dahbia, veuve Bengricha dite Lechia Oudali, survenu le 20/02/2026, une waâda a été organisée en mémoire de la défunte. En ce douloureux souvenir, toutes celles et tous ceux qui ont connu et aimé la défunte sont priés d'avoir une pieuse pensée pour elle.

« À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. »



SOUS-RIRE

La CAF réagit aux accusations

